



Selon le ministre de la Communication

L'Autorité de régulation de la presse écrite mise en place avant la fin de l'année

Crise économique oblige, le secteur de la communication et de l'information, notamment la presse écrite, est appelé à s'adapter aux exigences du 21ème siècle, a suggéré hier le ministre de la communication, Djamel Kaouane, qui annonce la mise en place de l'Autorité de régulation de la presse écrite (ARPE) avant la fin de l'année en cours.

Page 2

Oran Fédération algérienne de football

Zetchi annonce des réformes

Page 18



Le Sahara occidental est «un territoire non autonome», a réaffirmé hier la chef de la diplomatie européenne Federica Mogherini, soulignant que le statut final de ce territoire fait l'objet d'un «processus de négociation» mené sous l'égide des Nations unies.

«Le Sahara occidental est classé par les Nations Unies comme un territoire non autonome. Le statut définitif du Sahara occidental fait l'objet d'un processus de négociation mené sous les auspices de l'ONU», a-t-elle écrit dans sa réponse, au nom de la Commission, à l'eurodéputée Maria Lidia Senra Rodriguez, se gardant de

En raison du regard négatif des Français sur l'islam

Les musulmans de France préoccupés

L'Observatoire national contre l'islamophobie tire la sonnette d'alarme. Les actes anti-musulmans ont augmenté par rapport à 2016, a indiqué son président, Abdallah Zekri, pour dire toutes les préoccupations de la communauté musulmane résidente en France.

Page 3



Contrôle technique des véhicules

De nouvelles dispositions introduites

Page 2



Mogherini réaffirme

Le Sahara occidental est un «territoire non autonome»

«préjuger des résultats» du processus de négociation.

La haute représentante de l'UE pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité a réitéré, dans ce contexte, le «soutien» de l'Union européenne aux efforts déployés par le Secrétaire général de l'ONU pour parvenir à «une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui assurera l'autodétermination du peuple du Sahara Occidental dans le contexte d'arrangements conformes aux principes et aux objectifs de la Charte des Nations unies».

Mme Mogherini qui répondait à l'eurodéputée sur les mesures que la Commission compte prendre pour s'assurer que le peuple sahraoui ait la souveraineté sur ses propres ressources, actuelle-

ment exploitées par le Maroc, a réaffirmé, ainsi, la position de l'UE par rapport au conflit du Sahara occidental, alors que les deux parties ont engagé des discussions sur leurs accords commerciaux afin de se conformer au jugement de la Cour européenne de justice (CJUE).

Le 21 décembre 2016, la CJUE a statué que, selon la Charte des Nations unies, le Sahara occidental ne fait pas partie du territoire souverain du Maroc et qu'en vertu du principe erga omnes d'autodétermination et du principe général de l'effet relatif des traités, les accords d'association et de libéralisation entre l'UE et le Maroc ne sont pas applicables au Sahara occidental sans le consentement du peuple du Sahara occidental.

Page 5

Bechar

Création d'une banque de données sur le patrimoine matériel

Une opération de sensibilisation de la population sur la nécessité de dons et dépôt de pièces historiques, est lancée par la direction de la Culture, pour l'enrichissement du musée de la wilaya.

Page 15



Selon le ministre de la Communication

L'Autorité de régulation de la presse écrite mise en place avant la fin de l'année

Crise économique oblige, le secteur de la communication et de l'information, notamment la presse écrite, est appelé à s'adapter aux exigences du 21^{ème} siècle, a suggéré hier le ministre de la communication, Djamel Kaouane, qui annonce la mise en place de l'Autorité de régulation de la presse écrite (ARPE) avant la fin de l'année en cours.



Par S. A. Mohamed

"C'est ce qui est certain, c'est que l'ARPE sera mise en place. Il n'y pas de date précise, mais nous serons au rendez-vous" annoncé par le Premier ministre Ahmed Ouyahia, lors de la présentation de son plan d'action devant le Parlement, soit avant la fin de l'année en cours, a déclaré le ministre sur les ondes de la Radio nationale. Rappelant que la première phase de la mise en place de cette autorité a été l'établissement de la carte de journaliste professionnel, il a indiqué que des consultations ont été lancées la semaine écoulée par le ministère avec des représentants de la corporation pour mettre en place cette

autorité. "Le ministère sera un accompagnateur, un facilitateur et un médiateur dans ce processus tributaire de la communauté des journalistes. Nous serons à l'écoute de nos partenaires pour assurer les conditions de succès de cette autorité", a-t-il poursuivi. "L'ARPE, au même titre que l'ARAV, hériteront de pouvoirs régaliens et seront dotées de toutes les attributions nécessaires, y compris l'autonomie financière", a-t-il tenu à rassurer, relevant que la loi "est très claire" à ce sujet. Evoquant les problèmes de la presse écrite, l'invité de la radio nationale, a révélé qu'un total de 26 quotidiens et 34 hebdomadaires ont disparu du paysage médiatique national depuis 2014, relevant toutefois, qu'en dépit de cette situation, celui-ci reste

"dense", avec l'existence encore de 140 titres. Néanmoins, il n'a pas exclu que d'autres titres puissent disparaître à l'avenir, considérant que cela est une conséquence évidente d'une crise économique et purement financière. "Il n'échappe à personne que nous sommes en crise, le modèle économique est devenu obsolète partout dans le monde", a-t-il observé, évoquant "la fulgurante progression" d'internet et de toutes les passerelles qu'il peut offrir ainsi que l'influence grandissante des médias électroniques et des réseaux sociaux. Autant de paramètres qui, selon lui, posent un "problème existentiel pour les médias classiques", d'où l'impératif "de repenser le métier", a-t-il ajouté. "La presse doit absolument faire sa mue et

mettre le pied dans le 21^{ème} siècle marqué par le défi du numérique. Pour être attractive et reprendre ses lettres de noblesse, celle-ci doit revenir à sa vocation initiale et universelle, celle d'informer", a-t-il préconisé. Abordant la question de la publicité, le ministre a récusé l'accusation selon laquelle celle-ci est un moyen de pression exercé par les pouvoirs publics à l'encontre des médias, soutenant qu'au contraire, la publicité institutionnelle "est un moyen de soutien ayant permis la survie de l'ensemble des médias", notamment privés. Reconnaisant un recul de cette publicité de l'ordre de 65% entre 2015 et 2016, il a qualifié d'importantes les dettes contractées par des titres auprès de la Société d'impression algérienne

(SIA), lesquelles constituent "des boulets pour la Simpral et l'Enap". "C'est une autre forme de soutien à la presse algérienne, le papier presse est acquis au prix du marché mondial mais il est soutenu", a-t-il indiqué notant que les coûts d'impression remontent aux années 1990, ce qui est en deçà de la vérité du marché. Faisant savoir que le total des tirages est de 900.000 exemplaires/jour, M. Kaouane a fait savoir que des tentatives sont en cours pour trouver une solution aux difficultés financières des mauvais payeurs, relevant que la situation s'est accentuée par la crise économique actuelle. S'agissant de l'Autorité de régulation de l'audio visuel (ARAV), le ministre s'est félicité que celle-ci existe et qu'elle sera "très bientôt" opérationnelle dans le cadre de ses prérogatives prévues par la loi, notant qu'elle est en train de se doter des instruments juridiques et opérationnels à même de lui permettre d'assurer ses missions. "Le ministère de la Communication assurera toutes les conditions d'exercice de l'ARAV et n'interférera jamais dans ses prérogatives, bien au contraire, elle tranchera tous les dossiers", a-t-il clarifié, précisant qu'il s'agit d'une autorité "indépendante".

S. A. M.

Education nationale Début des inscriptions à l'examen du baccalauréat

Les inscriptions pour les candidats aux examens du baccalauréat (scolarisés et libres) au titre de l'année scolaire 2017-2018 ont débuté lundi, a indiqué la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghabrit, sur sa page Facebook.

La période des inscriptions pour les candidats au baccalauréat s'étalera jusqu'au 9 novembre à travers le site internet <http://bac.onec.dz>.

S'agissant des examens de l'enseignement secondaire et primaire, les inscriptions sont prévues du 15 octobre au 15 novembre 2017, via le site <http://bem.onec.dz> pour le secondaire et <http://cinq.onec.dz> pour le primaire.

A rappeler que le nombre de candidats aux trois examens nationaux pour la session 2017 était de 760.652 candidats pour l'examen de fin de cycle primaire, 566.221 candidats pour l'examen du BEM et 761.701 pour l'examen du Baccalauréat.

L. M.

Contrôle technique des véhicules

De nouvelles dispositions introduites

Par Karima Nacer

Le Contrôle technique des véhicules va se durcir. De nouvelles dispositions ont été introduites par deux nouveaux décrets exécutifs publiés dans le Journal officiel N° 54.

Ainsi, le premier décret exécutif, portant statut de l'Etablissement national de contrôle technique automobile (Enacta), introduit essentiellement la gestion des cartes tachygraphes (enregistreur des vitesses).

Il note aussi que l'Enacta est dorénavant chargée d'assurer des prestations de formation dans le domaine de contrôle technique et l'entretien des véhicules, ainsi que la formation des installateurs et réparateurs du chronotachygraphe et des agents chargés du contrôle.

Le chronotachygraphe est un appareil électronique enregistreur de vitesse, de temps de conduite et d'activités (conduite, travail, disponibilité et repos) installé dans un véhicule de transport routier.

Quant au deuxième texte, il porte sur l'organisation du contrôle technique des véhicules automobiles et les modalités de son exercice.

Ainsi, le décret indique que les agences de contrôle technique peuvent, désormais, installer et réparer les chronotachygraphes après l'obtention d'un agrément des services habilités de la métrologie légale, et peuvent aussi procéder à la vente des ces appareils. Ces deux textes modifient et complètent des décrets exécutifs datés, respectivement, de 1998 et de 2003.

Il y a lieu de signaler que le chronotachygraphe annoncée depuis des années, n'est pas encore introduit dans les moyens de transport routier. Cet équipement a une vocation dissuasive dans la lutte contre l'insécurité routière, car il permet de déterminer la vitesse et les horaires de conduite et de repos des chauffeurs d'autobus. L'adoption du dispositif du chronotachygraphe constitue l'une des mesures sévères qui auront un impact positif sur les conditions de sécurité routière dans notre pays, notamment sur la discipline des conducteurs des moyens de transport. Cet appareil permettra de calculer la distance parcourue par le véhicule, sa vitesse et ses temps d'arrêt. Ces données permettront aux forces de sécurité de contrôler certains paramètres, comme la limi-

tation de vitesse et le respect du temps d'arrêt.

Ainsi, le contrôle technique s'impose comme un moyen obligé dans la quête de diminution des risques liés à des accidents routiers.

Les accidents routiers deviennent fréquents et nombreux d'entre eux sont mortels. En plus des accidents dus à un taux élevé d'alcool, ou le fait d'utiliser le téléphone au volant, ou encore une vitesse excessive, il y a aussi les accidents causés par des défaillances techniques de la voiture, à citer le système de freinage ou par le manque de visibilité du conducteur dû à un éclairage défaillant. Pour cette raison, le contrôle technique des véhicules automobiles une fois renforcé, pourra réduire les risques de rencontrer des véhicules dangereux et supprimer les risques d'accidents routiers causés par ce facteur.

Néanmoins, la sécurité routière dépend aussi, de plusieurs facteurs. Si chacun des usagers est conscient des dangers et respecte les règles imposées par le Code de la route, la vie des citoyens sera préservée.

K. N.

En raison du regard négatif des Français sur l'islam

Les musulmans de France préoccupés

L'Observatoire national contre l'islamophobie tire la sonnette d'alarme. Les actes anti-musulmans ont augmenté par rapport à 2016, a indiqué son président, Abdallah Zekri, pour dire toutes les préoccupations de la communauté musulmane résidente en France.



Par M. Ait Chabane

En chiffre, 51 actes antimusulmans (50 pour la même période 2016), soit 2 % de plus ont été enregistrés, alors que les menaces (31) ont baissé de 63,1 % par rapport à la même période en 2016 (84).

De manière globale, l'observatoire a relevé, pour les 8 premiers mois

2017, 82 actes antimusulmans contre 134 en 2016, soit 38,8 % en moins, précisant que sur les 51 actions, 42 ont touché des lieux de culte (mosquées, salles de prière)

Des chiffres jugés "au-dessous" de la réalité, à cause de la réticence des responsables des mosquées et autres lieux de culte musulman mais aussi des citoyens français musulmans qui hésitent d'aller dans les commissariats pour signaler les actes islamophobes qu'ils subissent.

"Si nous réfutons tout lien entre islam et terrorisme, nous affirmons que la religion musulmane ne peut sécréter aucune force de violence et nous appelons à ce que notre religion et l'exercice de son culte soient considérés et traités avec les mêmes principes et règles qui régissent les religions et cultes historiquement installés en France", a affirmé le président dudit observatoire, dans un communiqué répercuté par l'agence APS. Tout en condamnant ces actes de violence, le même communiqué exprime sa "condamnation, sans équivoque, des actes barbares et criminels commis par ce terrorisme aveugle qui se proclame d'un projet religieux mais qui est en totale contradiction avec les valeurs de l'islam". Et de noter de là même la hausse inquiétante des actes de racisme et de discrimination dans plusieurs

lieux de travail, citant, entre autres, les secteurs de l'enseignement, les collectivités locales, la police et la Société nationale des chemins de fer (SNCF). Plus explicite, Abdallah Zekri dénonce "une hystérie généralisée d'une certaine classe politique qui considère que les maux de la France viennent des musulmans et de l'islam", faisant allusion aux attaques incessantes des partisans de l'extrême-droite française qui ne rate aucune occasion pour descendre en flammes les musulmans. Pour lui, il n'est plus possible "d'entendre et d'accepter que des hommes politiques, pour chasser sur les terres d'extrême droite, disent que l'islam est incompatible avec les valeurs de la République+". Exprimant sa "forte inquiétude devant cette diffusion massive et invisible", le président de l'Observatoire contre l'islamophobie dénonce la montée en puis-

sance de la "cyber-haine" en France, à travers des courriels qui incitent à la violence et à l'intolérance. Et d'expliquer que ce phénomène d'islamophobie en hausse dans la société française ne peut être "analysé ou traité hors du contexte global du racisme, de la discrimination, sous toutes ses formes et de l'antisémitisme, dans leurs expressions ancienne et nouvelle". La situation est tellement dangereuse que la classe politique et officielle française est appelée à apaiser la situation à travers un discours apaisé et responsable. "Devant ce fléau, il est demandé aux hommes politiques de ne plus se taire et de s'exprimer sur la question de l'islamophobie, à la presse de dénoncer cette haine de l'autre qui porte atteinte au +vivre ensemble+ et aux responsables des autres religions plus de solidarité", a plaidé le président de l'Observatoire pour remédier un tant soit peu à cette situation désolante.

M.A.C.

Election de délégués de classe

Les modalités définies par le ministère de l'éducation

Le ministère de l'éducation nationale a publié récemment une circulaire définissant les modalités d'organisation des élections des délégués de classes au niveau des établissements éducatifs et les conditions de leur organisation et de leur déroulement, pour la consécration des valeurs du civisme et de la participation, indique-t-on lundi auprès du ministère.

La circulaire destinée aux directeurs de l'éducation, aux inspecteurs et aux directeurs des établissements éducatifs vise à "ancrer le civisme et la citoyenneté chez les élèves, à leur inculquer le sens de responsabilité, à développer leurs capacités individuelles et à leur enseigner les valeurs de solidarité et de dialogue". Selon la circulaire, le ministère de l'éducation nationale a saisi l'occasion de la tenue des prochaines élections locales pour "consacrer la culture de la démocratie participative" chez les élèves, "leur inculquer les principes de dialogue constructif, d'échange de vues et de respect des différents points de vues et du principe de la majorité, outre la lutte contre la discrimination et toutes les formes de violence", car l'école demeure "le cadre idéal" pour consacrer ces valeurs chez la jeune génération.

Cette mesure vise la réalisation de plusieurs objectifs pédagogiques, à savoir: "inculquer les règles du débat, consacrer le dialogue, l'écoute et l'expression, enseigner le civisme et la participation" et "apprendre aux délégués de classes élus de bien représenter leurs camarades et de transmettre leurs préoccupations".

La tutelle a appelé les directeurs de l'éducation et les directeurs des établissements éducatifs à organiser les élections des délégués de classes entre le 15 et 19 octobre, exceptionnellement lors de cette année scolaire, en passant par des étapes similaires à celles d'élections réelles, à savoir: le dépôt de candidatures, l'élaboration de la liste électorale, avec la possibilité pour chaque élève de se présenter, l'affichage, la campagne électorale, le vote, le dépouillement, l'annonce des résultats et la présentation de recours.

R. N.

Assainissement du corps électoral

" C'est une opération difficile " affirme Derbal

L'amélioration du processus électoral en Algérie est une étape "importante qui nécessite beaucoup d'efforts, de patience et de militants", a souligné lundi à Bouira le président de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIIE), Abdelouahab Derbal.

"Nous devons oeuvrer davantage pour l'amélioration du processus électoral dans notre pays et cela nécessite beaucoup d'efforts, de patience et de militants, ainsi que l'implication efficace de toutes les parties concernées, dont la classe politique, la société civile et les médias, ainsi que tous les secteurs avec l'objectif d'arriver à des élections", a déclaré M. Derbal, lors d'une conférence de presse organisée au siège local de la HIIE à Bouira.

"Ce travail d'amélioration et de développement de l'acte électoral en Algérie doit être mené de façon continue afin d'arriver à une phase meilleure", a ajouté le responsable en visite à Bouira dans le cadre du programme de la HIIE visant à veiller au bon déroulement des préparatifs des élections locales du 23 novembre prochain.

Dans ce contexte, M. Derbal a souligné la nécessité de revoir en premier lieu la loi organique relative au régime électoral qui, a-

t-il insisté, nécessite quelques "ajustements" afin de combler tout éventuel vide juridique.

Il a également appelé à l'assainissement du fichier électoral national qui, a-t-il estimé, est considéré comme une étape importante dans le processus électoral.

"L'assainissement du corps électoral est une question très importante dans le processus électoral. Il s'agit d'une opération difficile mais indispensable. Elle demande beaucoup d'efforts, de suivi et du temps, car elle ne peut se faire du jour au lendemain", a répondu M. Derbal à une question de journalistes sur les cas de double inscription de quelques électeurs, dont le problème avait été déjà signalé lors des élections législatives passées.

"Un corps électoral bien assaini constitue un véritable critère pour la réussite du processus électoral et a un grand impact sur le déroulement des élections, ainsi que sur les résultats et le taux de participation", a expliqué le conférencier.

A ce propos, M. Derbal a précisé à la presse qu'il n'existe pas un fichier électoral national uni. "Il n'y a que 1.541 fichiers électoraux communaux à travers le pays. Ceux-ci ont besoin de révision pour corriger les

erreurs relatives aux noms et prénoms des personnes ainsi que la double inscription avant de les inscrire sur le fichier électoral national".

"Un travail d'assainissement est en train de se faire. Et selon le ministère de l'Intérieur, l'opération connaît un taux d'avancement de 95 %", a-t-il fait savoir.

Avec la création du numéro national d'identité électronique (ID), le travail devient facile pour la maîtrise du fichier électoral et dans le cadre de la modernisation électronique de l'administration algérienne. Cela résoudra même la question des corps constitués dans le corps électoral, a encore expliqué le président de la HIIE.

Pour la réussite du prochain rendez-vous électoral, M. Derbal a mis l'accent sur la nécessité de travailler en cohésion avec les différentes parties concernées afin de "barre la voie à toute tentative de fraude ou autres violations".

M. Derbal a conclu en plaidant pour l'élargissement des prérogatives de son instance afin de lui permettre, selon lui, d'assurer davantage de réussite et de lutter contre tout genre d'irrégularités pouvant perturber le cours ou les résultats du vote.

Reda A.

Abdelkader Messahel, ministre des Affaires étrangères

L'action diplomatique algérienne a connu un saut qualitatif

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel a affirmé dimanche que l'action diplomatique algérienne avait connu un "saut qualitatif" suite à l'élection en 1999 du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, qui a consacré les principes de la diplomatie algérienne et lui a permis de recouvrir sa place comme un partenaire fiable dans le règlement de toutes les questions territoriales et régionales.



S' exprimant au cours de la commémoration du 55^e anniversaire de la diplomatie algérienne, organisée au Centre International des Conférences (CIC), Abdellatif-Rahal, M. Messahel qui présidait la cérémonie, a affirmé que "l'action diplomatique algérienne a connu un saut qualitatif suite à l'élection en 1999 du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika qui a consacré les principes de la diplomatie algérienne, grâce à sa sagesse, notamment après la mise en œuvre de la politique de la concorde civile et de la réconciliation nationale qui a apaisé la situation interne et remis l'Algérie sur la voie de la paix, de la concorde civile et sociale et de la croissance économique".

Grâce à cette politique éclairée, "les acquis politiques se sont renforcés et la diplomatie algérienne a réussi à refaire entendre sa voix dans les fora internationaux et a recouvert sa place de partenaire fiable dans le règlement des affaires territoriales et régionales", a ajouté le ministre.

L'Algérie a réussi, en dépit de la souffrance qu'elle a connue durant la période du terrorisme devant le silence et l'insouciance du monde, grâce à "la sagesse de son président, la résistance de son peuple et de ses institutions militaires et sécuritaires, à vaincre ce fléau alors que le communauté internationale n'était pas encore consciente de la dangerosité de ce fléau sur la paix et la sécurité

internationales, et a appelé à mettre en stratégie internationale inclusive pour combattre ce dangereux fléau, démanteler ses réseaux de soutien logistiques et assécher ses sources de financement", a rappelé M. Messahel.

C'est aussi grâce à cette expérience leader, poursuit le chef de la diplomatie algérienne, que l'Algérie était devenue "une référence internationale incontournable en terme de lutte contre le terrorisme et un exemple à suivre concernant la politique de la réconciliation nationale".

Le ministre des Affaires étrangères a souligné que la célébration de la Journée nationale de la diplomatie algérienne qui intervient chaque année le 8 octobre, date qui a vu l'Algérie hisser son drapeau à l'ONU, par le président défunt Ahmed Benbella, revêt une "importance capitale" car elle est venue consacrer une lutte nationale ardue, dont les objectifs ont été définis par la révolution du 1^{er} Novembre, qui a-t-il dit a placé "l'action diplomatique comme base de soutien à la lutte armée et du recouvrement de la souveraineté nationale, devenant ainsi une source d'inspiration à ceux qui se sont engagés dans la lutte diplomatique, partant du sommet de Bandung jusqu'aux négociations d'Evian, et ce sans aucune formation préalable ayant toutefois pour seule référence, leur amour pour leur patrie et leur foi en la justesse de sa cause".

"L'Algérie indépendante demeura attachée aux principes nobles ancrés par la guerre de la révolution nationale, et les a érigés en doctrine enracinée que les changements survenant sur la scène territoriale et internationale ne sauraient déstabiliser", a affirmé M. Messahel.

M. Messahel a rappelé, à cette occasion, le soutien apporté par l'Algérie à plusieurs peuples ainsi que ses contributions au règlement de plusieurs causes, à leur tête, son soutien au droit légitime de la cause palestinienne à l'émancipation et à l'édification de son état indépendant avec Al-Qods comme capitale, outre les efforts qu'elle fournit en faveur de la décolonisation de l'Afrique, à travers son soutien au droit légitime du peuple sahraoui à l'autodétermination par l'organisation d'un référendum supervisé par les Nations-Unis conformément à la légalité internationale et aux résolutions onusiennes y afférentes.

Parmi les étapes reluisantes de l'histoire de la diplomatie algérienne, M. Messahel en a évoqué quelques unes, à l'instar de l'accueil par l'Algérie du 4^e Sommet des pays non-alignés en septembre 1973, qui a réalisé, a-t-il dit, "un saut qualitatif" dans la lutte des pays en voie de développement à travers la mise en place des premiers concepts pour la création d'un

ordre économique mondial juste qui prend en considération les droits et intérêts de ces pays.

M. Messahel a également abordé certains succès de la diplomatie algérienne sous la direction de M. Abdelaziz Bouteflika, lors de sa présidence de la 29^e Assemblée générale de l'ONU en 1974, par l'adoption de revendications et la prise de deux décisions historiques, à savoir l'opportunité donnée par le défunt président, Houari Boumediene, à Yasser Arafat se s'adresser aux dirigeants du monde, de la tribune des Nations-Unis et l'expulsion du représentant de l'Apartheid de l'Assemblée générale à cause des pratiques racistes de ce système.

Selon le même responsable, le nom de l'Algérie "s'est lié étroitement" aux démarches pacifiques visant à concrétiser la paix et régler les conflits par la voie du dialogue dans le respect de la souveraineté des pays et de leur unité territoriale, et la non-ingérence dans leurs affaires internes, ce qui lui a permis d'occuper "une place prestigieuse" au sein de la communauté internationale. En témoignent le règlement du conflit frontalier opposant l'Irak à l'Iran en 1975, la fin de la crise des otages américains en 1981 et du conflit entre l'Éthiopie et l'Érythrée en 2002, ainsi que la conclusion d'un accord de paix entre les parties inter-maliennes.

Aussi, l'Algérie n'a ménagé aucun effort en vue de parvenir à une solution politique dans le pays frère la Libye à travers le dialogue inclusif et la réconciliation, et poursuit toujours son soutien aux efforts des Nations-Unis, en vue de trouver une solution politique durable à la crise, afin de préserver l'intégrité de son territoire et l'unité de son peuple.

Le Chef de la diplomatie algérienne a également évoqué le rôle leader de l'Algérie en termes de relance de l'Afrique, et dont le Sommet de l'Organisation de l'union africaine (OUA), tenu à Alger en 1999, "était un départ décisif pour l'Algérie dans les domaines de la politique, gouvernance, et développement durable".

L'occasion de la célébration de la Journée de la diplomatie algérienne se veut une étape pour se remémorer les diplomates algériens qui ont payé de leur vie en accomplissant leur noble mission, et qui demeurent-poursuit M. Messahel- un exemple à suivre pour les générations montantes.

Dans ce contexte, M. Messahel cite, le ministre des Affaires étrangères, feu Mohamed Seddik Benyahia et quelques uns de ses camarades, alors qu'ils tentaient de résoudre le conflit entre l'Irak et l'Iran, ainsi que la disparition de Belaroussi Ali, Azzedine Belkadi en Irak, de Touati Tahar et d'autres figures de la diplomatie algérienne.

R. I.

Importantes réalisations en matière de défense des causes justes

Des diplomates algériens et des ambassadeurs accrédités en Algérie, ont affirmé dimanche à Alger que la diplomatie algérienne a accompli d'importantes réalisations qui ont contribué à l'ériger en exemple à suivre au niveau arabe, africain et international, dans la défense des causes justes sans marchandage sur les positions politiques.

Dans une allocution prononcée à l'occasion de la célébration du 55^e anniversaire de la Journée de la diplomatie algérienne, organisée dimanche par le ministère des Affaires étrangères au Centre international des conférences (CIC - Club des pins), le doyen des ambassadeurs, Abdelmadjid Fasla a affirmé que la diplomatie algérienne avait accompli de "grandes réalisations" au cours des der-

nières années.

Ces réalisations s'expliquent, selon M. Fasla, à l'attachement de l'Algérie "à ses principes immuables hérités de son action de libération durant la révolution du 1^{er} Novembre", et qu'elle a défendu de génération en génération en vue d'instaurer la justice, la liberté et l'égalité, notamment le droit des peuples à l'auto-détermination, leur liberté, la non ingérence dans les affaires internes des pays, le respect de leur souveraineté et la résolution des crises par les voies pacifiques à travers le dialogue et la concertation. Le doyen des ambassadeurs a ajouté que plusieurs ambassadeurs et diplomates algériens, oeuvrent toujours sous la direction du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, à parfaire l'action diplomatique, par-

ticulièrement à la lumière de la conjoncture que connaît le monde.

Par ailleurs, M. Fasla a indiqué que la solution définitive aux questions sécuritaires ne saurait venir qu'à travers "une coopération internationale, et une négociation incluant l'ensemble des parties concernées, loin des initiatives individuelles et des menaces d'intervention militaires, de la politique du repli ou de l'imposition de pressions sur les pays".

Il a également appelé les jeunes diplomates à faire preuve de persévérance, d'être constamment à l'affût des mutations politiques, économiques, culturelles et sociales que connaît notre pays, à maîtriser les langues étrangères et les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Pour sa part, l'ambassadeur de

la République arabe sahraouie démocratique en Algérie, Bouchraya Hamoudi a indiqué à l'APS que la diplomatie algérienne qui a de tout temps défendu les causes justes dans le monde était "un modèle et un exemple" à suivre au niveau arabe, territorial et internationale en matière de défense des causes justes sans marchandage sur les positions politiques.

M. Bouchraya a affirmé que "ces positions et principes immuables" ont été acquis par l'Algérie à travers sa glorieuse Révolution. La diplomatie algérienne-poursuit l'ambassadeur- a prouvé son efficacité à plus d'une occasion et dans de nombreux fora internationaux, à travers sa reconnaissance du droit légitime du peuple sahraoui à l'autodétermination et son soutien à sa cause juste. L'Algérie a été parmi les pays

qui ont joué "un rôle essentiel" dans la vulgarisation et le soutien de la cause sahraouie.

De son côté, l'ambassadeur de la Palestine à Alger, Louay Aissa, a mis l'accent sur le fait que la diplomatie algérienne ait marqué de ses empreintes plusieurs causes, à leur tête, la cause palestinienne et l'Afrique du Sud, soulignant que cette diplomatie qui avait émergé de la Guerre de libération nationale a été en mesure d'allier la lutte armée à une aspiration à l'indépendance par les voies pacifiques, auxquelles le colonisateur français s'est montré insensible dès le départ, jusqu'à ce que la lutte aboutisse, et par voie de conséquence, les mécanismes de négociation qui ont mené à l'indépendance de l'Algérie.

Riad D.

Mogherini réaffirme

Le Sahara occidental est un "territoire non autonome"

Le Sahara occidental est "un territoire non autonome", a réaffirmé hier la chef de la diplomatie européenne Federica Mogherini, soulignant que le statut final de ce territoire fait l'objet d'un "processus de négociation" mené sous l'égide des Nations unies.



"Le Sahara occidental est classé par les Nations Unies comme un territoire non autonome. Le statut définitif du Sahara occidental fait l'objet d'un processus de négociation mené sous les auspices de l'ONU", a-t-elle écrit dans sa réponse, au nom de la Commission, à l'eurodéputée Maria Lidia Senra Rodriguez, se gardant de "préjuger des résultats" du processus de négociation.

La haute représentante de l'UE pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité a réitéré, dans ce contexte, le "soutien" de l'Union européenne aux efforts déployés par le Secrétaire général de l'ONU pour parvenir à "une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui assurera l'autodétermination du peuple du Sahara Occidental dans le contexte d'arrangements conformes aux principes et aux objectifs de la Charte des Nations unies".

Mme Mogherini qui répondait à l'eurodéputée sur les mesures que la Commission compte prendre pour s'assurer que le peuple sahraoui ait la souveraineté sur ses propres ressources, actuellement exploitées par le

Maroc, a réaffirmé, ainsi, la position de l'UE par rapport au conflit du Sahara occidental, alors que les deux parties ont engagé des discussions sur leurs accords commerciaux afin de se conformer au jugement de la Cour européenne de justice (CJUE).

Le 21 décembre 2016, la CJUE a statué que, selon la Charte des Nations unies, le Sahara occidental ne fait pas partie du territoire souverain du Maroc et qu'en vertu du principe erga omnes d'autodétermination et du principe général de l'effet relatif des traités, les accords d'association et de libéralisation entre l'UE et le Maroc ne sont pas applicables au Sahara occidental sans le consentement du peuple du Sahara occidental.

En effet, la CJUE a relevé dans son arrêt que compte tenu du statut "séparé et distinct" garanti au territoire du Sahara occidental en vertu de la Charte des Nations unies et du principe d'autodétermination des peuples, "il est exclu de considérer que l'expression territoire du Royaume du Maroc, qui définit le champ territorial des accords d'association et de libéralisation, englobe le Sahara occidental et, partant, que ces accords sont applicables à ce territoire".

Rappelant le principe de l'effet relatif des traités en vertu duquel un traité ne doit ni nuire ni profiter à des tiers sans leur consentement, la Cour a estimé que "le peuple de ce territoire doit être regardé comme un tiers susceptible d'être affecté par la mise en oeuvre de l'accord de libéralisation". La Commission européenne a demandé et obtenu en mai dernier des Etats membres de l'UE un mandat pour réexaminer l'accord d'association et de libéralisation avec le Maroc afin d'inclure des produits provenant des territoires occupés du Sahara occidental. Ces négociations ont suscité l'indignation de nombreux députés européens qui ont dénoncé la poursuite de ces pourparlers, estimant que ces tractations contreviennent à la décision de la Cour et enfreignent le droit international.

"(...) l'UE semble être engagée dans un processus de négociations commerciales qui contrevient directement à la décision de la Cour de justice et enfreint les principes fondamentaux du droit international", ont écrit les députés européens Florent Marcellesi, Bodil Valero, Barbara Lochbihler, Pascal Durand, Bart Staes et Margrete

Auken, sur le blog du groupe des Verts au Parlement européen.

Compte tenu du "statut distinct et séparé" du Sahara occidental en vertu du droit international, telle que souligné par la CJUE dans son jugement, le Maroc ne peut donc pas conclure des accords internationaux applicables au territoire sahraoui, qu'il occupe illégalement, ont rappelé les députés européens. Par conséquent, ont-ils poursuivi, le Maroc n'est pas habilité à s'exprimer au nom du peuple d'un territoire situé en dehors de ses frontières internationalement reconnues, et le consentement du peuple du Sahara occidental est nécessaire pour toute activité économique concernant son territoire et ses ressources naturelles. Les députés européens ont mis la Commission en garde contre toute manœuvre visant à confondre le "peuple" du Sahara occidental avec la "population" du Sahara occidental, constituée pour une énorme majorité de colons marocains incités à s'installer dans les territoires occupés, soulignant, à ce titre, que la CJUE se réfère explicitement au consentement du "peuple du Sahara occidental". **K. L.**

Installation du groupe de solidarité interparlementaire au Royaume-Uni

■ Un nouveau groupe interparlementaire de solidarité avec le Sahara occidental comprenant diverses formations politiques a été installé cette semaine au sein du parlement du Royaume-Uni.

Les objectifs principaux de ce groupe parlementaire est de "promouvoir les relations bilatérales avec le peuple sahraoui et sensibiliser le parlement ainsi que la société civile britanniques sur la question du Sahara Occidental", indique le groupe sur le site officiel du parlement.

Il ajoute que le but est aussi de s'assurer que la question du Sahara Occidental figure parmi les priorités du parlement de Westminster.

"Ce groupe interparlementaire de solidarité avec le peuple sahraoui s'est toujours assuré que la question du Sahara occidental figure parmi les points les plus importants dans ses discussions avec le parlement britannique et le Foreign office", est-il précisé. Pour rappel, le groupe a effectué une visite dans les territoires occupés du Sahara occidental, sanctionnée par un rapport détaillé sur les violations constantes des droits de l'Homme.

Le rapport a fait l'objet d'une conférence au Parlement britannique, en présence de représentants de plusieurs organisations de défense de droits de l'Homme dont la campagne britannique pour le Sahara Occidental (Western Sahara Campaign -WSC UK) et Amnesty International.

Le nouveau groupe interparlementaire de solidarité avec le Sahara Occidental est dirigée par le député Alan Brown, du parti nationaliste écossais, et le vice-président, Sir Peter Bottomley, du Parti conservateur, alors que son secrétaire général est le député du Parti travailliste, Paul Flynn. Le renouvellement des membres du groupe est intervenu suite aux dernières législatives britanniques du 8 juin.

G. M.

La décolonisation du Sahara occidental "est une priorité de l'ONU"

Le Kenya considère que la décolonisation totale de l'Afrique et d'autres parties du monde dont le Sahara occidental "est une priorité de l'ONU", a déclaré l'ambassadeur du Kenya aux Nations Unies, Koki Muli Grignon, rappelant que la position de l'Union africaine (UA) concernant la question sahraouie est claire et favorable à

l'autodétermination du peuple du Sahara occidental occupé par le Maroc depuis plus de 40 ans.

"Le Sahara occidental reste une colonie parce que c'est un territoire riche en ressources naturelles", a souligné M. Grignon devant la Commission de décolonisation de l'ONU, regrettant que "tous les efforts visant à résoudre ce conflit n'ont

pas aboutis aux résultats escomptés".

A cet égard, le Kenya exprime son soutien à "l'initiative du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental et à la nomination de son nouveau représentant personnel, Horst K?hler".

L'ambassadeur du Kenya a appelé les deux parties au conflit,

le Front Polisario et le Maroc à "engager des négociations en tant que membres de l'UA et sans conditions préalables sous les auspices du Haut Représentant de l'UA pour le Sahara occidental, en vue de trouver une solution juste et durable au conflit du Sahara occidental".

Inscrit depuis 1966 sur la liste

des territoires non-autonomes, donc éligible à l'application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU portant déclaration sur octroi de l'indépendance aux pays et peuple coloniaux, le Sahara occidental, dernière colonie d'Afrique, est occupé par le Maroc depuis 1975, soutenu par la France.

R. N.

Laboratoires Sanofi

Prorogation de la convention de partenariat

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière et les Laboratoires Sanofi ont prorogée, lundi à Alger, la convention de partenariat en matière de prise en charge des maladies chroniques notamment l'hypertension artérielle, le diabète et les maladies cardiovasculaires, outre le lancement d'une étude sur l'obésité en milieu scolaire.



La convention a été signée du côté algérien par le directeur de la prévention et de la promotion de la santé, Dr. Djamel Fourar et du côté français par le vice-président directeur général des Laboratoires, M. Olivier Charmeil, en présence du ministre de la Santé, Mokhtar Hazbellaoui et le président directeur général Sanofi

Algérie, Haïssam Chraïteh.

Ce partenariat s'inscrit dans le cadre du renforcement de la prévention et en particulier la prorogation de la première convention signée en 2014 relative à la clinique mobile sous le thème "Le chemin de la prévention" sur les maladies cardiovasculaires et le diabète, a indiqué le PDG des Laboratoires Sanofi.

Il s'agit également d'investir dans une deuxième clinique mobile dans le but de maîtriser les facteurs de risques liés à ces maladies et l'obésité en milieu scolaire notamment dans les régions en manque de spécialités médicales en la matière.

Concernant la nouvelle usine Sanofi à la nouvelle ville de Sidi Abdellah qui n'est pas encore entrée en produc-

tion, M. Olivier Charmeil a expliqué que l'usine "n'a enregistré aucun retard" et qu'il s'agit simplement de l'aménagement du site de la nouvelle ville qui est en phase finale et sera "prêt au début de l'année 2018", a-t-il dit, sans donner de date précise.

Lors de leur entretien, le ministre de la Santé et le PDG des Laboratoires Sanofi ont mis l'accent, sur l'importance d'"élargir ce partenariat" et d'investir dans la nouvelle usine de Sidi Abdellah qui est "l'investissement le plus important de Sanofi dans le continent africain et dans le monde arabe". Les deux parties ont mis en avant leur disponibilité à investir dans la production de l'insuline injectable et les tests cliniques en les soutenant par une expertise internationale.

Selon la Direction de la prévention, la clinique mobile pour la prévention et le dépistage précoce de l'hypertension artérielle et du diabète (2014/2017) a donné des "résultats positifs", ce qui a incité les deux parties de la proroger et de lancer une deuxième clinique destinée aux régions reculées pour la période 2017/2020.

R. N.

Prix du pétrole

Le Brent ouvre la semaine à plus de 55 dollars à Londres

Les prix du pétrole ont marqué lundi un recul en cours d'échanges européens par rapport à leur prix de clôture de vendredi dernier.

A la mi-journée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre valait 55,10 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 49 cents par rapport à la clôture de vendredi.

Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de "light sweet crude" (WTI) pour le contrat de novembre céda 15 cents à 49,14 dollars.

Après le roi saoudien, qui s'est exprimé depuis Moscou vendredi, le secrétaire

général de l'Opep (Organisation des pays exportateurs de pétrole), Mohammed Sanusi Barkindo, a à son tour défendu l'idée d'une poursuite de l'accord de baisse de la production qui lie l'Organisation à d'autres producteurs, dont la Russie.

Alors que l'accord est actuellement prévu jusqu'à la fin du premier trimestre 2018, "pour poursuivre le rééquilibrage du marché, il faudra prendre des mesures supplémentaires", a affirmé M. Barkindo, selon des propos rapportés par l'agence Bloomberg.

"Le marché s'inquiète de l'équilibre de l'offre et de la demande en 2018, et n'est pas persuadé que l'Opep et ses parte-

naires arriveront à poursuivre l'accord tout au long de l'année", a commenté un analyste.

L'Opep se réunira fin novembre à Vienne.

Les prix du pétrole résistaient mieux aux Etats-Unis. Contrairement à la tempête Harvey, qui avait paralysé les raffineries et fait s'accumuler les réserves de brut, entraînant une baisse du prix du WTI, l'ouragan Nate a forcé l'évacuation des plateformes pétrolières du golfe du Mexique. "Nate a arrêté 93% des capacités de production ce week-end dans le golfe du Mexique, mais cet effet devrait rester passager", selon un expert.

R. N.

Allemagne

Rebond de 2,6% de la production industrielle en août

La production industrielle allemande a rebondi plus fortement que prévu en août, de 2,6% par rapport au mois précédent, selon des données corrigées des variations saisonnières (CVS) publiées lundi par Destatis.

Les analystes interrogés par le fournisseur de services financiers (Factset) tablaient sur un rebond plus modeste de 0,85%, après la légère baisse de 0,1% en juillet. Ce dernier chiffre a été révisé en baisse par l'Office fédéral

des statistiques (Destatis), qui avait initialement annoncé une stagnation.

Ces données font suite à des chiffres également supérieurs aux attentes, pour un mois estival traditionnellement calme, des commandes industrielles en août, dévoilés vendredi dernier.

Dans le détail, la production des biens d'investissement a le plus décollé, à +4,8%, tirée par un bond de 10,8% de la production dans le secteur automobile, probablement dû à une reprise

après la pause estivale, selon Destatis.

La production des biens de consommation finaux a quant à elle augmenté de 2,1%, celle des biens de consommation intermédiaire de 1,8%. Le marché du bâtiment a sensiblement reculé, d'1,2%, après une timide reprise de 0,5% en juillet et un recul de 1% en juin.

Le secteur des biens énergétiques s'est repris, avec une progression d'1,7%, après avoir perdu en juillet 4,7% par rapport au

mois précédent.

Le ministère allemand de l'économie a estimé dans un communiqué distinct que "la production montre depuis le début de l'année une tendance à la hausse plus vigoureuse".

Le climat des affaires, qui se maintient à un haut niveau, et le développement positif des carnets de commandes "suggèrent la poursuite de la bonne activité industrielle", conclut le ministère.

H. N.

Nouvelle campagne de communication avec Madjid Bougherra

Profitez du haut débit mobile et "Aïch l'Internet" avec Ooredoo

Dans le cadre de ses efforts continus visant à offrir à ses clients l'opportunité de vivre une expérience Internet unique pour tous, le Groupe Ooredoo lance une nouvelle campagne de communication pour encourager ses clients à profiter des avantages qu'offre son réseau très haut débit et la diversité des gammes, d'offres et de services, conçues pour répondre à leurs besoins.

Avec la forte demande des clients dans les marchés émergents et développés pour la vitesse des réseaux mobiles, leur disponibilité continue et la confiance placée en eux, la campagne "Aïch l'Internet" (Enjoy The Internet) a pour objectif d'aider les clients à mieux utiliser le réseau selon leurs besoins et leur personnalité.

Ooredoo Algérie se joint à cette campagne en lançant son nouveau spot télévisé "Aïch l'Internet" avec la star du football national et ambassadeur de la marque, Madjid Bougherra.

Cette campagne de communication diffusée à travers les différents supports médiatiques : la télévision, la radio, le web, l'affichage et les réseaux sociaux est une invitation au partage, à l'évasion et à la communication.

Dans le spot, Madjid Bougherra, invite les Algériens à utiliser le réseau haut débit de Ooredoo pour rester en contact avec leurs amis et proches tout en profitant d'un contenu riche et diversifié grâce notamment à Facebook, Instagram, Youtube, au streaming, à la musique et à d'autres services interactifs.

Toujours en quête d'innovation et dans le cadre de cette campagne, Ooredoo met à la disposition de tous les Algériens un microsite interactif : aichlinternet.com leur permettant de découvrir leur "personnalité internet" sur la base d'un quiz ludique et interactif. Ainsi, les participants à ce quiz pourront déterminer les meilleurs services adaptés à leurs besoins et à leur personnalité.

A cette occasion, le Président Exécutif du Groupe Ooredoo, Sheikh Saud Bin Nasser Al Thani, a déclaré : "L'intérêt de nos clients pour l'utilisation de la Data et des services numériques ne cesse de croître jour après jour. En tant qu'entreprise soucieuse de répondre aux besoins de ses clients, nous veillons à être parmi les premières compagnies à adopter des réseaux capables d'offrir la meilleure expérience Internet. Nous visons également à encourager cette avancée technologique avec un contenu large et unique ainsi que des applications mobiles en vue de renforcer l'expérience digitale de nos clients et permettre au plus grand nombre possible de personnes de profiter de l'Internet."

Le spot "Aïch l'Internet" avec Madjid Bougherra est disponible depuis le lien suivant : aichlinternet.com

Par cette nouvelle campagne avec l'icône vivante du football national Madjid Bougherra, Ooredoo, opérateur innovant, rapproche les Algériens et les fait profiter du meilleur de l'Internet mobile haut débit.

Communiqué

Chine

La production d'acier brut monte légèrement

La production d'acier brut de la Chine a légèrement augmenté au cours des huit premiers mois de l'année en cours, selon des données de la Commission nationale du développement et de la réforme (CNDP).

La production d'acier brut a progressé de 5,6% sur un an pour atteindre 566,41 millions de tonnes entre janvier et août, contre une baisse de 0,1% pendant la même période de l'année dernière, selon la même source.

En même temps, les prix de l'acier ont continué à augmenter, avec l'indice intérieur du prix de l'acier ayant grimpé de 7,9 points à 112,77 en août en base mensuelle, et de 37,51 points en base annuelle, selon la CNDP.

La hausse des prix de l'acier a été attribuée aux coûts plus élevés du minerai de fer, à la demande croissante et à la baisse de l'offre en raison de politiques du gouvernement pour réduire la surcapacité de l'acier et renforcer la protection de l'environnement, a expliqué l'Association chinoise du fer et de l'acier.

L. N.

37 ans après le séisme dévastateur d'El Asnam

Le préfabriqué "toujours debout"

Le 10 octobre 1980, un séisme dévastateur a frappé la ville d'El Asnam, aujourd'hui Chlef, causant la mort de plus de 2.600 personnes, en plus d'un grand nombre de blessés et de sans abris, la ville ayant été détruite à 80 %.



Les citoyens de Chlef se remémoreront le souvenir de cette journée douloureuse, au moment où des stigmates de cette catastrophe naturelle demeurent là, 37 ans après jour pour jour, à travers les chalets toujours occupés à Hai Chorfa, ou dans les localités de Chetia, Tenes et Oued Fodda.

En dépit des efforts colossaux consentis par l'Etat pour la reconstruction de la ville, la wilaya compte, à ce jour, plus de 4.300 constructions en préfabriqué toujours en exploitation, dont les dossiers n'ont pas été régularisés, leurs occupants n'ayant pas perçu, pour diverses raisons, l'aide étatique (1.200.000 DA) fixée au titre du programme d'indemnisation des propriétaires de chalets.

Selon les chiffres fournis par les services de la wilaya, celle-ci compte près de 18.318 chalets, dont seulement 13.975 ont vu leurs dossiers régularisés, au moment où un problème se pose toujours pour les 4.343 chalets restants, dont les occupants n'ont pas introduit de dossiers à cause de conflits familiaux (entre ayant droits) ou faute d'avoir versé leurs arriérés de location, est-il souligné.

Au delà de ces contraintes administratives, l'existence de ces chalets pose un problème de santé publique, comme observé par de nombreux occupants, qui ont exprimé à l'APS leurs craintes vis-à-vis de leurs conditions de vie dans ces chalets, hautement inflammables (pour ceux faits en bois), et où sont enregistrés des cas d'allergies multiples, en plus de constituer un nid pour différents rongeurs et bestioles.

"J'ai procédé à de nombreuses réparations et restaurations, mais je sais pertinemment que j'occupe un habitat non conforme depuis une quarantaine d'années, sa durée de vie étant de pas plus d'une dizaine d'années", avoue Sid Ahmed, un habitant de Hai Chorfa, résumant l'état d'esprit des occupants des chalets, dont le seul souhait est de régulariser leur situation pour bénéficier d'un logement qui assurera une vie "digne" à leurs enfants, selon leur propre expression.

Des chalets en fin de cycle

Selon l'architecte et membre du Conseil local de l'Ordre des architectes de la wilaya de Chlef, Mohamed Rachid Lekhel, la durée d'exploitation d'un chalet ne doit pas dépasser une dizaine d'années, particulièrement

sous des conditions climatiques extrêmes (chaleur et froid), comme c'est le cas à Chlef, et aussi au vue de la qualité des matériaux avec lesquels ils sont faits (bois, béton, fer).

Cet expert n'a pas manqué de déplorer l'état de dégradation de ces logements en préfabriqué qui, d'un point de vue technique, ne peuvent être ni restaurés, ni recyclés, a-t-il assuré.

Nonobstant cet aspect technique, Mohamed Rachid Lekhel a néanmoins admis que cette option (installation des chalets) était la meilleure solution à adopter au lendemain du séisme dévastateur, car une étude de réalisation d'une ville prend, à elle seule, au moins deux années.

Il a, en outre, déploré la manière "anarchique" adoptée par certains bénéficiaires des aides publiques, dans la construction de leurs maisons, qui n'obéissent à aucune règle urbanistique, ce qui, pour lui, a contribué à la défiguration du tissu urbain local.

Des démarches ont été entreprises par les pouvoirs publics, au titre du Dispositif de soutien au remplacement de ces habitations en préfabriqué, entré en vigueur en 2009.

Selon le chef de la daïra de Chlef, Abdelmadjid Ghaib, ses services ont recensé, à ce jour, 7.599 logements en préfabriqué, dont 6.212 ont reçu leurs décisions d'indemnisation, au moment où le problème persiste concernant ceux n'ayant pas introduit de dossiers à cause, entre autres motifs, du décès du propriétaire ou faute d'accord entre leurs héritiers, ou encore de versement de leurs arriérés de location.

Néanmoins, le responsable a signalé la tenue prochainement d'une rencontre consacrée à ce problème, entre le wali et tous les partenaires concernés.

Certains bénéficiaires de l'aide publique en la matière (1.200.000 DA) estiment que ce montant est "insuffisant" pour la construction d'un logement neuf, au moment où d'autres, à l'image de Ben Toucha, considèrent que, par le bais de ce dispositif de soutien, l'Etat a surtout pensé à assurer un vie digne aux citoyens, d'où leur appel à exploiter cette somme dans la construction d'un deux pièces au lieu de demeurer dans un chalet de quatre pièces insalubre et en fin de cycle.

Un taux de 76% des occupants des chalets recensés au titre du Dispositif de soutien au remplacement des logements en préfabriqué, ont introduit des dossiers pour bénéficier d'aides financières, au titre de l'instruction

interministérielle (Finances et Habitat) portant prorogation des délais légaux pour l'introduction des dossiers, complétée par l'instruction interministérielle de 2014, portant facilitation des procédures de versement des aides, a indiqué à l'APS le chargé du service de promotion immobilière à la direction du Logement de la wilaya, Brahim Belhireche.

Après avoir souligné l'inscription de ces procédures au titre des efforts de l'Etat visant l'éradication des logements en préfabriqué, ce responsable a lancé un appel à tous les propriétaires de chalets dont la situation n'est pas régularisée, en vue de se reprocher des services de la direction du logement de la wilaya avant la fin des délais fixés pour cette opération, soit le 31 décembre 2017.

Plus de 13.000 décisions pour bénéficier de l'aide à la reconstruction

Selon le directeur local de la Caisse nationale du logement (CNL), Cherif Mohamed Tahar, le Dispositif d'éradication des logements en préfabriqué destiné à la wilaya de Chlef, l'un des plus colossaux à l'échelle nationale, enregistre un rythme de mise en œuvre "appréciable".

Il a signalé le recensement, à ce jour, de 13.017 bénéficiaires d'une décision ouvrant droit à un soutien financier de 1,2 million de DA, dont plus d'un million ont déjà perçu cette somme dans sa totalité, (soit un montant global de plus de 15 milliards de DA).

S'exprimant sur les ascendants ou descendants du bénéficiaire, il a indiqué que l'un d'eux (parents ou enfants) ouvre droit à une aide de 700.000 da, pour réaliser une extension à son logement, mais il a jugé que le nombre de bénéficiaires de cette formule, pas plus de 968, demeure faible, à ce jour.

Selon toujours les statistiques fournies par la direction du Logement, la wilaya de Chlef a été destinataire d'un programme de 105.027 unités de logements (toutes formules confondues), entre 1999 et 2017.

Le parc logement de la wilaya est actuellement estimé à 948.224 unités, soit un taux d'occupation de 5,28 habitants par logement, en 2017, contre 5,81 habitants en 2009.

La wilaya a enregistré, à la période indiquée, la création de nombreuses villes nouvelles, à l'image de Chetia comptant plus de 2.300 logements publics locatifs, ou encore

les nouvelles villes de Ben Souana et Chorfa, ou les pôles urbains d'El Hosseinia et de la cité Sonelgaz (Oued Sly). Rencontré à Chlef, l'écrivain et historien Mohamed Boudia, également témoin vivant des deux séismes du 9 septembre 1954 et du 10 octobre 1980, a raconté ce jour effroyable, qui a vu la destruction totale de la ville de Chlef, suite à un séisme d'une magnitude de 7,3 sur l'échelle de Richter.

Cette belle ville de Chlef, connue à l'échelle nationale pour son architecture unique alliant styles colonial et arabe, selon l'expression de M. Mohamed Boudia, fut violemment secouée une première fois, vers 13h, à l'heure de la prière du vendredi, faisant des milliers de morts et de blessés, et des rues encombrées par des bâtiments en ruines. "Alors que nous étions tous encore sous le choc, une deuxième secousse forte a secoué la ville vers 16 h, comme pour amplifier notre sentiment d'horreur et détruire ce qui ne l'avait pas encore été, rayant de la carte 80 % de la ville", se rappelle l'historien. A l'écoute de ces souvenirs, son concitoyen Matmati, n'a pu retenir ses larmes, en évoquant la mémoire de son ami mort, lors de cette journée d'effroi, en compagnie de toute sa famille.

"L'horreur de cette journée sera toujours gravée dans ma mémoire, quoique quelque peu atténuée par les images de solidarité sans faille offertes par nos concitoyens, juste après le séisme", se souvient-il encore, histoire de dire que l'espoir fait toujours vivre...

H. L.

Ain Témouchent 3.200 logements publics locatifs prêts pour l'attribution

■ Quelque 3.200 logements publics locatifs (LPL) sont prêts pour attribution à travers les communes de la wilaya d'Ain Témouchent, a-t-on appris du directeur de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI). Mohammed Brahim Okbi a indiqué que ce quota d'habitat dont les travaux sont achevés est mis à la disposition des comités de daïras chargés de leur distribution.

Ces logements devront être livrés à leurs propriétaires avant la fin de

l'année en cours ou au courant du premier trimestre de l'année prochaine.

Les services de l'OPGI insistent sur la livraison des logements publics locatifs qui doit être accompagnée par l'opération d'aménagement externe des sites d'habitation et leur raccordement aux réseaux de voirie, d'AEP, d'électricité et de gaz.

L'OPGI d'Ain Témouchent recense 16.940 logements publics en cours de réalisation dont 5.490 logements au titre du programme de résorption de l'habitat précaire (RHP), a indiqué le directeur de l'OPGI. Pour rappel, la wilaya d'Ain Témouchent a enregistré, l'année dernière, la réception de 4.695 logements dont 1.453 LPL, 1.788 habitations rurales, 700 logements location-vente (AADL), 363 logements promotionnels aidés (LPA), 281 sociaux participatifs (LSP) et 110 LPP.

H. L.



El-Oued

Encourager l'aquaculture comme ressource supplémentaire

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazgui, a mis l'accent dimanche à El-Oued sur l'intérêt d'encourager les activités aquacoles en tant que ressource supplémentaire pour l'économie nationale.



"Il appartient d'encourager l'aquaculture par la généralisation de l'ensemencement d'alevins dans les bassins d'irrigation agricole, un segment d'activité pouvant constituer une ressource supplémentaire pour l'économie nationale", a indiqué le ministre lors de l'inspection de divers projets agricoles dans le cadre de la seconde journée de sa visite de travail dans la wilaya.

Pour M. Bouazgui, cette option devra être accompagnée de mesures incitatives en direction des agriculteurs pour les impliquer dans l'activité aquacole et intégrer cette filière dans les segments culturels, en tant qu'activité d'investissement prometteuse.

Accompagné du ministre du Pouvoir populaire pour la pro-

duction agricole et les Terres de la République bolivarienne du Venezuela, Wilmar Alfredo Castro Soteldo, le ministre de l'agriculture a affirmé que son département s'attelle à la mise en oeuvre d'un programme de formation et de vulgarisation (session de formation) en direction des fellahs désirant investir dans la filière aquacole.

Cette formation spécialisée leur permettra de s'initier et de s'imprégner des mécanismes techniques appropriés et performants pour l'ensemencement d'alevins et de poissons dans les bassins d'irrigation agricole à eau douce, a estimé M. Bouazgui.

Pour ce faire, a-t-il indiqué, "des facilités administratives et mesures incitatives pratiques seront envisagées en faveur des investisseurs dans l'aquaculture,

re, dont le financement du projet d'ensemencement et son suivi continu par des spécialistes".

Le ministre a, en outre, mis en exergue la contribution de ces activités dans l'accroissement de la production agricole du fait de l'exploitation des eaux d'élevage aquacole riches en produits organiques dans la fertilisation des terres arables.

Le ministre vénézuélien a, de son côté, indiqué que "l'Algérie recèle d'importants atouts dans le domaine agricole, dans ses volets agricole et d'élevage, qui incitent à lier le partenariat et la coopération entre les deux pays".

"Il est important d'arrêter un plan d'action permettant l'échange d'expériences entre les deux pays, notamment dans les volets de développement de la céréaliculture et de l'élevage

ovin, et de tirer profit de l'expérience algérienne dans le développement agricole", a souligné le même responsable vénézuélien.

Mettant à profit cette visite dans la wilaya d'El-Oued, la délégation ministérielle a inspecté une exploitation agricole privée dans la région de Zemlat El-Faras, dans la périphérie d'El-Oued, qui s'étend sur 861 hectares, dont 344 ha irrigués.

L'exploitation compte une richesse arboricole fruitière consistant en 30.000 palmiers productifs et 15.000 oliviers, irrigués à partir de 7 forages et 18 puits traditionnels.

Le ministre de l'agriculture, qui a visité le jardin botanique récréatif de la commune d'El-Oued, a mis en avant la nécessaire exploitation, par les investisseurs, de pareils espaces forestiers pour préserver la richesse sylvoicole et ouvrir de nouvelles perspectives d'investissement, créatrices d'emplois.

Au terme de sa tournée, la délégation ministérielle a visité une exploitation agricole privée à El-Gueddachi-Est, dans la commune de Robbah, dédiée à la production de diverses productions agricoles. Celle-ci renferme 300 palmiers dattiers, 400 oliviers, 200 orangers et citronniers, 20 serres pour la plasticulture, en plus d'une surface de 8 ha dédiée aux cultures fourragères et 12 ha aux cultures maraichères, selon la fiche technique de cette exploitation.

G. L.

Azeffoun

Pas de cas de fièvre typhoïde à Acheouva

■ La femme admise le 28 septembre dernier, au CHU de Tizi-Ouzou, n'est pas atteinte de fièvre typhoïde, tel que c'était suspecté, a-t-on appris, dimanche, de sources sanitaires.

Cette dame de 50 ans, originaire du village Acheouva dans la commune d'Azeffoun (60 km au nord de Tizi-Ouzou) et qui souffrait entre autre, de fièvre, de vomissements et de diarrhée, est atteinte d'une autre maladie, selon l'analyse des prélèvements effectuée sur cette patiente, a indiqué à l'APS, le chef de service prévention à la direction locale de la santé et de la population, le Dr. Azeddine Astouati. Ce même responsable a affirmé que cette malade est prise en charge pour une autre maladie non épidémiologique, et qu'aucun autre cas n'a été signalé. Le service prévention a saisi l'occasion pour rappeler les mesures à observer pour tout consommateur d'eau de sources et de puits individuels, et qui n'est pas traitée contrairement à celle du robinet. Il s'agit principalement de l'ajout de deux gouttes d'eau de Javel dans chaque litre d'eau a rappelé le Dr. Astouati. Les citoyens ont été également invités à procéder au nettoyage des sources et autres puits. Ce même médecin a rappelé, à ce propos, que jadis, les villageois procédaient au nettoyage des sources une fois par an, généralement au mois d'octobre à la fin de la période d'été et à l'arrivée des premières pluies.

Des consignes préventives que les habitants du village Acheouva ont aussitôt mis en application en organisant, hier samedi, une vaste campagne de nettoyage des sources du village, qui n'ont pas fait l'objet d'un assainissement depuis plusieurs années, a-t-on appris de sources locales.

M. T.

Oran

Un premier projet d'élevage du poulet de ferme

■ Un jeune d'Oran œuvre à concrétiser un projet d'élevage du poulet de ferme, premier du genre au niveau de la wilaya, a-t-on appris de l'initiateur.

Toutes les conditions sont réunies pour ce genre d'aviculture au parc du village de Sidi Hamadi dans la commune de El Ancor (ouest d'Oran), a indiqué Abdelali Mohamed Amine.

Le lancement du projet, qui sera finalisé en février prochain, se fera avec l'élevage de 1.000 poules pondeuses et 500 poulets de chair, a souligné ce jeune agriculteur de 21 ans.

Ce genre de poules sera élevé en plein air loin de l'élevage intensif en adoptant des moyens naturels, un mode d'alimentation reposant sur du fourrage sans produits d'engraissement, selon ce jeune spécialiste aussi en élevage de la caille et en apiculture.

Ce projet vise à diversifier la filière avicole, augmenter la production de la viande blanche et des oeufs et élargir l'activité, a-t-il résumé. A noter que les oeufs domestiques sont très prisés par les consommateurs à Oran eu égard à leur qualité et à leur goût. Ils sont vendus aux marchés hebdomadaires et au marché populaire de Medina Jdida. Le prix de l'œuf peut atteindre 35 DA. Pour la réussite de ce projet, l'association de promotion du monde rural d'Oran, activant depuis 16 ans, veille à accompagner ce jeune membre de cette association surtout en lui facilitant les procédures administratives, a souligné le président d'association, Fateh Abed.

Cette association a pour objectif de réunir les compétences jeunes et les accompagner pour la réussite de petits projets agricoles. Basée à Es-Sénia, elle a réussi à développer l'élevage de la caille dans la capitale de l'ouest du pays très peu connu en aviculture.

G. L.

Tizi-Ouzou

Suspension de l'alimentation en eau

L'alimentation en eau potable sera suspendue aujourd'hui dans des communes de Tizi-Ouzou pour des travaux au barrage de Taksebt, a indiqué dimanche la direction locale de l'Algérienne des eaux (ADE).

Les localités concernées par cette mise à l'arrêt du système d'alimentation en eau potable, qui durera de 06h00 à 22h00, sont celles alimentées à partir de cette infrastructure hydraulique. Il s'agit du système qui alimente Tizi Rached, Irdjen, Larbaa Nath Irathen, Mekla, Ait Aissa Mimoun, Timizart Sidi Mansour, Freha, Azazga et

Yakouren, a-t-on expliqué de même source.

Les localités situées sur le couloir flanc-Nord de la wilaya qui englobe Ouaguenoun, Boudjima, Tigzirt, Iflissen, Aghribs, Azeffoun et Akerrou et sur le couloir Tizi-Ouzou/Boumerdes qui alimente Tizi-Ouzou, Draa Ben Kheda, Tadmait, Beni Douala, Beni Aissi et Maatkas (en partie), seront également touchées par cette mesure, a-t-on ajouté.

Cette suspension dans l'alimentation en eau potable sera opérée pour permettre à l'Agence nationale des barrages et des

transferts (ANBT) d'effectuer des travaux de pose d'une grille auxiliaire pour filtrer l'eau, a indiqué à l'APS la directrice locale de cette Agence, Soraya Alik.

Le directeur local de l'ADE, Berzoug Amar, a rassuré les habitants des localités qui seront touchées par cette suspension qu'un dispositif d'approvisionnement en camions citernes, sera mis en place en cas de besoin et que l'alimentation en eau potable reprendra progressivement dès la fin des travaux, soit en fin de la soirée de mardi 10 octobre.

L. M.

Laghouat

Convention de partenariat entre l'université Amar Thelidji et le secteur de la santé

Une convention de partenariat a été signée dimanche entre l'Université Amar Thelidji de Laghouat et les Directions de la santé et de la population (DSP) des wilayas de Laghouat, Ghardaïa et Djelfa, a-t-on constaté.

Cette convention, permettra à 50 étudiants de 4ème année de sciences médicales d'effectuer leurs stages pratiques au niveau des établissements hospitaliers implantés à travers ces trois wilayas, a pré-

senté le recteur de l'université.

Elle entre dans le cadre des efforts menés par l'université dans le but de promouvoir la formation, théorique et pratique, des étudiants issus de différentes filières, telles que les sciences médicales, a-t-il ajouté.

La signature de cette convention s'est déroulée en présence du recteur de cet établissement d'enseignement supérieur et les représentants des directions précitées, en

marge d'une cérémonie organisée au niveau de l'amphithéâtre Mohammed Soufi à l'université de Laghouat, à l'occasion de l'ouverture de la nouvelle année universitaire (2017-2018).

La faculté de médecine de l'université Amar Thelidji a accueilli cette année 113 nouveaux bacheliers, qui s'ajoutent à 312 étudiants inscrits dans les promotions précédentes, signale-t-on.

G. L.

Syrie

L'armée turque a lancé une "opération de reconnaissance" à Idleb

L'armée turque mène depuis dimanche une "opération de reconnaissance" dans la province syrienne d'Idleb en vue d'y établir une zone de désescalade visant à mettre un terme au conflit en Syrie, selon l'état-major turc.



Les forces armées turques ont entamé le (dimanche) 8 octobre des activités de reconnaissance en vue d'établir des postes d'observation dans le cadre de l'opération qui sera menée dans la province d'Idleb", a déclaré l'armée turque dans un communiqué cité par des agences.

Cette déclaration survient alors qu'Ankara concentre depuis plusieurs jours ses troupes à la frontière avec la Syrie dans l'attente d'une opération visant à déloger de la

province d'Idleb (nord-ouest) les terroristes de l'ex-branche d'Al-Qaïda en Syrie.

Idleb, province du nord-ouest syrien, figure parmi les quatre "zones de désescalade" annoncées en mai afin d'instaurer des trêves dans diverses régions de Syrie. Ces cessez-le-feu, négociés à Astana par la Russie et l'Iran, et la Turquie, excluent les groupes terroristes, notamment Tahrir al-Cham, une coalition terroriste composée essentiellement de l'ex-branche syrienne d'Al-Qaïda, qui contrôle une grande partie de la province d'Idleb.

"Les membres des forces armées turques poursuivent leur mission dans la zone (d'Idleb) dans le cadre des règles d'engagement adoptées (...) lors du processus d'Astana", a indiqué l'état-major turc dans son communiqué lundi.

Le président turc Recep Tayyip Erdogan avait annoncé samedi le lancement d'une opération de factions armées syriennes à Idleb pour en chasser Tahrir al-Cham, mais sans participation turque.

L'armée turque a toutefois effectué des tirs d'artillerie dimanche pour appuyer

l'avancée des factions syriennes.

La Turquie agit en coordination avec la Russie qui appuie les forces gouvernementales syriennes dans le combat contre les groupes terroristes.

Les deux pays, qui soutiennent des camps opposés en Syrie, ont mis leurs divergences de côté ces derniers mois pour tenter de parvenir à un règlement de la crise syrienne qui a fait plus de 330.000 morts et des millions de déplacés et de réfugiés depuis mars 2011.

F. L.

250 civils tués dans des raids de la coalition à Raqqa

Deux cent cinquante (250) civils ont été tués et des dizaines d'autres blessés ces quatre derniers jours à Raqqa (centre-nord de la Syrie) lors de raids aériens menés par la coalition internationale antiterroriste dirigée par les Etats-Unis, a affirmé lundi l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).

Depuis juin, ce sont 1.117 civils qui ont ainsi trouvé la mort, dont 267 enfants et 164 femmes, selon la même source.

L'ONG basée au Royaume-Uni avait indiqué un peu plus tôt que 85% de Raqqa avait été repris au groupe terroriste autoproclamé "Etat islamique" (EI/Daech).

Selon l'Agence internationale de l'énergie atomique

Fin septembre, la coalition a reconnu être responsable de la mort de 735 civils dans des frappes en Syrie et en Irak voisin depuis 2014, affirmant faire tout son possible pour éviter les victimes civiles. Mais des organisations estiment ce chiffre largement sous-estimé.

Déclenchée en 2011, la crise en Syrie s'est complexifiée avec l'implication de pays étrangers et de groupes terroristes, sur un territoire de plus en plus morcelé, faisant plus de 330.000 morts et des millions de déplacés et réfugiés.

T. K.

L'Iran respecte ses engagements en matière nucléaire

L'Iran respecte pleinement ses engagements au titre de l'accord nucléaire conclu avec les grandes puissances en 2015, a confirmé lundi à Rome le patron de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), Yukiya Amano.

"Je peux affirmer que les engagements relatifs au nucléaire pris par l'Iran au titre du JCPOA (Joint comprehensive plan of action, accord nucléaire iranien) sont respectés", a affirmé M. Amano à l'ouverture d'une conférence à Rome sur le désarmement nucléaire.

L'AIEA avait déjà affirmé le mois dernier que l'Iran respectait bien ses engage-

ments, alors que Washington multiplie ses attaques contre l'accord.

La chef de la diplomatie européenne Federica Mogherini a rappelé de son côté que le respect par l'Iran de ses engagements en matière avait déjà été vérifié à huit reprises. Il est temps d'ouvrir de "nouveaux canaux dans la coopération internationale, et certainement pas celui de les démanteler", a déclaré Mme Mogherini, intervenant par vidéo-conférence.

Et maintenant, face à la menace nord-coréenne, "nous ne pouvons pas ouvrir un nouveau front", a-t-elle ajouté faisant allusion à l'accord iranien et à la possibilité qu'il soit dénoncé par les Etats-Unis.

Le président américain Donald Trump, qui juge que l'Iran ne respecte pas "l'esprit" de l'accord nucléaire, devrait annoncer dans les prochains jours qu'il ne le "certifie" pas, ont indiqué des sources concordantes à l'AFP, renvoyant de fait la balle dans le camp du Congrès.

Une loi oblige le président américain à dire au Congrès, tous les 90 jours, si l'Iran respecte le texte et si la levée des sanctions qui l'accompagne est bien dans l'intérêt national des Etats-Unis.

En cas de "non-certification", la loi donne au Congrès 60 jours pour décider de réimposer ou non des sanctions.

AFP

Irak

Baghdad annonce de nouvelles sanctions contre le Kurdistan

■ De nouvelles mesures de rétorsion économiques et judiciaires contre le Kurdistan irakien ont été décidées par Baghdad après le référendum deux semaines après une victoire massive du "oui" lors de cette consultation d'indépendance jugée illégale par le gouvernement fédéral, a indiqué un communiqué. "Le Conseil de la sécurité nationale, présidé par le Premier ministre

Haider al-Abadi et composé de quelques ministres, a annoncé de nouvelles sanctions touchant le portefeuille de la région autonome, déjà coupée du monde avec l'arrêt des vols internationaux et les menaces turques et iraniennes de fermer les frontières au commerce pétrolier", selon le communiqué.

"La Commission en charge de la surveillance financière enquête sur les revenus du pétrole et sur les responsables kurdes qui pourraient les avoir accaparés. "Les corrompus seront débusqués et les fonds récupérés", prévient le Conseil dans le texte.

Par ailleurs, la justice a été saisie du cas des "fonctionnaires du Kurdistan ayant participé à l'organisation du référendum en contravention des décisions de la justice fédérale". "Une liste de noms a été établie et des mesures judiciaires ont été prises à leur encontre", poursuit la même source.

Les autorités fédérales, qui exigent de reprendre le contrôle des frontières et des aéroports du Kurdistan, réclament aussi de reprendre la main sur les compagnies de téléphonie mobile, dont deux des plus importantes d'Irak sont basées au Kurdistan.

Le Conseil réitère en outre "son appel à Ankara et Téhéran à ne traiter qu'avec le gouvernement central la question des postes-frontières et de les fermer jusqu'à ce que leur administration soit remise aux mains du gouvernement central".

L'Irak presse en outre les deux pays de "cesser tout commerce, notamment d'hydrocarbures, avec la région autonome car cette question ne doit être traitée qu'avec le gouvernement central".

R. A.

Afghanistan

Le CICR réduit ses activités et évacue le nord du pays

■ Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a annoncé lundi l'évacuation du nord de l'Afghanistan après avoir subi en neuf mois trois attaques majeures qui ont fait sept morts dans ses rangs.

"Après discussions en interne au plus haut niveau, il est apparu que nous n'avons pas d'autre choix que de réduire notre présence et nos activités en Afghanistan", a annoncé à Kaboul devant la presse Monica Zanarelli, la chef de délégation du CICR, une des principales organisations humanitaires internationales.

"Les centres de Maimana, dans la province de Faryab (nord-ouest) et Kunduz (nord-est) "seront fermés d'ici la fin de l'année et celui de Mazar-i-Sharif (nord) sérieusement réduit" a-t-elle précisé.

Cette décision, difficile pour une organisation présente partout en Afghanistan depuis plus de trente ans, intervient un mois après l'assassinat d'une kinésithérapeute espagnole à Mazar.

Le 11 septembre, Lorena Enebral Perez a été abattue en plein travail dans le centre de réhabilitation du CICR de cette ville par un patient atteint de polio qui venait s'y faire soigner depuis dix-neuf ans.

"Le CICR a été visé par trois incidents majeurs en l'espace de neuf mois", a rappelé Mme Zanarelli: avant l'attaque de Mazar, un de ses employés a été enlevé en décembre 2016 et détenu quatre semaines à Kunduz.

R. I.



Soudan

Une humanitaire suisse enlevée au Darfour

Une humanitaire suisse a été enlevée au Darfour, région de l'ouest du Soudan déchirée par la guerre, ont annoncé dimanche les autorités suisses et une responsable de l'ONU.



Plusieurs humanitaires soudanais et étrangers ont été enlevés au Darfour ces dernières années, mais il s'agit du premier enlèvement depuis que l'ONU a commencé en juin à réduire ses Casques bleus dans cette grande région en proie à un conflit meurtrier depuis des années.

Le rapt intervient également deux jours après la décision de Washington de lever son embargo vieux de 20 ans contre le Soudan.

Dans un courriel à l'AFP, le ministère suisse des Affaires étrangères a indiqué dimanche être "au courant du

cas d'une Suissesse kidnappée au Soudan (Darfour)", ajoutant que les représentants helvétiques étaient "en contact avec les autorités locales".

Il n'a fourni aucun détail sur l'identité de la personne enlevée ni sur les circonstances de son enlèvement.

Marta Ruedas, coordinatrice humanitaire de l'ONU pour le Soudan, a aussi confirmé à l'AFP cet enlèvement.

La Suissesse, qui a vécu au Soudan pendant plusieurs années, a été "enlevée la nuit dernière par des hommes armés non identifiés près de son domicile dans le centre de recherche agricole à Al-Facher", a dit la responsable

de l'ONU à Khartoum.

Elle ne "faisait pas partie du personnel de l'ONU mais était engagée dans une série de collaboration avec les activités de l'ONU", a-t-elle précisé.

"Nous espérons un règlement positif de cette affaire", a ajouté la responsable de l'ONU.

Aucun commentaire sur cet enlèvement n'a pu être obtenu dans l'immédiat auprès des autorités soudanaises.

Selon des informations relayées sur les réseaux sociaux, la Suissesse travaillait pour une ONG suisse qui aide des enfants.

Plusieurs humanitaires

soudanais et étrangers ont été enlevés ces dernières années dans le Darfour, une région où des insurgés issus de minorités ethniques, s'estimant marginalisés, ont pris les armes en 2003 contre le pouvoir de Khartoum, aux mains de la majorité arabe.

Ce conflit a fait près de 300.000 morts tandis que 2,5 millions de personnes ont été déplacées, selon l'ONU.

Le président Omar el-Béchir affirme depuis quelques mois que la guerre est terminée au Darfour, ce que contestent des organisations de défense des droits de l'Homme.

Le président soudanais a prolongé dimanche de deux mois un cessez-le-feu unilatéral décrété dans trois Etats en conflit dont celui du Darfour.

Il veut ainsi montrer que le gouvernement est soucieux d'instaurer "paix et stabilité au Soudan", a indiqué l'agence officielle SUNA.

Le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté fin juin une résolution qui diminuera de 30% le nombre de forces constituant la mission conjointe ONU-Union africaine au Darfour (Minuad) malgré les réticences des organisations de défense des droits de l'Homme.

La réduction du nombre de Casques bleus mobilisés au Darfour est la conséquence d'une baisse des combats dans cette région, avait indiqué un responsable des Nations unies. **AFP**

Cameroun

Akere Muna, avocat anglophone sera candidat à la présidentielle

Un avocat camerounais, célèbre pour sa lutte contre la corruption, Akere Muna, a déclaré dimanche sa candidature à l'élection présidentielle de 2018 au Cameroun.

Dans une déclaration à la presse, Me Akere Muna a exprimé son "intention" d'être candidat "aux hautes fonctions de président de la République lors des élections présidentielles prévues en 2018".

"Nous devons marcher vers une nouvelle République", qui sera "fondée sur la bonne gouvernance" et "sur l'Etat de droit", a-t-il assuré, promettant qu'il n'y aurait plus aucune "tolérance pour la corruption, le tribalisme, le népotisme et le favoritisme".

Anglophone, Me Akere Muna est une personnalité connue au Cameroun et à l'étranger. Ex-bâtonnier du barreau du Cameroun, il a été vice-président de l'ONG Transparency International.

L'annonce de Muna intervient alors que les zones anglophones du Cameroun sont confrontées à une grave crise socio-politique depuis novembre 2016. Le Cameroun organisera la prochaine présidentielle fin 2018, probablement en octobre.

Depuis au moins deux ans, les partisans de l'actuel chef de l'Etat, Paul Biya, 84 ans, dont 35 au pouvoir, l'appellent à briguer un nouveau mandat. M. Biya n'a pas encore révélé ses intentions, mais tout porte à croire qu'il devrait se porter candidat.

Ni John Fru Ndi, leader de l'opposition et éternel challenger de M. Biya, a affirmé que la présidentielle de 2011 était la dernière à laquelle il a participé.

Quelques déclarations de candidature, notamment de jeunes, ont été déjà enregistrées. Les dossiers de candidatures seront examinés en 2018 par Election Cameroon (ElecCam), l'organe en charge de l'organisation des élections, qui se chargera de la publication de la liste définitive de candidats. **F. L.**

Somalie

Lancement du premier pôle d'innovation technologique

La Somalie a lancé son premier pôle d'innovation technologique dans le but d'offrir des solutions à des défis auxquels le pays est confronté.

Dans un communiqué publié dimanche, la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (ONUSOM) a indiqué que "ce pôle, iRise Hub, visait à investir dans les jeunes générations et les futurs dirigeants en attirant des investisseurs sociaux pouvant soutenir l'entrepreneuriat chez les jeunes."

"Le pôle offre aux jeunes entrepreneurs une plateforme pour les innovations et des collaborations en matière technologique, notamment par la formation entrepreneuriale, le tutorat, la libre connectivité par Internet, l'évaluation des projets et un soutien aux start-ups en phase d'incubation", a expliqué l'ONUSOM.

Ce centre offrira également des espaces de recherche et de travail aux jeunes désireux d'utiliser la technologie pour stimuler les affaires.

L'iRise Hub, qui cible les jeunes agueris au numérique, s'appuie sur un terrain fertile pour les technologies et l'utilisation généralisée de la téléphonie mobile en Somalie pour atteindre ses objectifs.

Selon l'ONUSOM, le lancement d'iRise Hub répond au désir d'ancrer une véritable culture technologique parmi les jeunes Somaliens, qui représentent près de 80% de la population, tout en soutenant la transformation économique de ce pays de la Corne de l'Afrique. **R. N.**

Sudan Airways espère profiter de la levée de l'embargo américain

La compagnie nationale aérienne du Soudan espère pouvoir se procurer des pièces des constructeurs Boeing et Airbus après la décision de Washington de lever son embargo, a indiqué dimanche un ministre soudanais.

Sudan Airways, l'une des plus vieilles compagnies en Afrique, a 12 de ses 14 appareils immobilisés faute de ne pouvoir se procurer des pièces détachées de Boeing et d'Airbus en raison des sanctions américaines en vigueur depuis 1997 contre le Soudan.

Mais à l'issue de laborieuses négociations avec Khartoum, Washington a décidé vendredi la levée de ces sanctions.

"Nous attendons une reprise de notre

coopération avec Boeing et Airbus puisque nous avons d'excellentes relations avec eux avant les sanctions", a déclaré aux médias le ministre des Transports Makkawi Mohamed Awad. Le ministre a également rappelé que Sudan Airways a été "durement touchée" car sa flotte est exclusivement composée de Boeing et Airbus. "Tous nos avions se sont arrêtés de voler les uns après les autres jusqu'à ce que toute la flotte soit clouée au sol car nous étions incapable d'acheter des pièces détachées", a-t-il poursuivi.

Les Etats-Unis ont imposé des sanctions au Soudan en 1997 pour soutien présumé à des groupes terroristes. Le

fondateur d'Al-Qaïda Oussama Ben Laden a vécu à Khartoum entre 1992 et 1996.

Quelques jours avant de quitter la Maison Blanche en janvier, le président Barack Obama avait levé une partie des sanctions contre le Soudan pour une période probatoire de six mois.

Son successeur à la Maison Blanche Donald Trump avait décidé en juillet d'étendre cette période de trois mois. Vendredi son administration a décidé de la levée définitive de l'embargo. M. Awad espère ainsi que la compagnie nationale pourra reprendre ses vols internationaux. **K. M.**

Le Soudan prolonge un cessez-le-feu dans trois régions en conflit

Le président du Soudan Omar el-Béchir a prolongé dimanche de deux mois un cessez-le-feu unilatéral décrété dans les Etats en conflit du Darfour (ouest), du Nil Bleu (sud-est) et du Kordofan-Sud (sud), a rapporté l'agence officiel-

le. Cette décision intervient deux jours après l'annonce de Washington de lever son embargo vieux de 20 ans contre le Soudan.

Le président soudanais a prolongé la trêve pour montrer que le gouvernement est soucieux d'ins-

taurer "paix et stabilité au Soudan", a indiqué l'agence officielle SUNA.

Depuis juin 2016, Khartoum a décrété plusieurs cessez-le-feu dans les trois régions, où des combats entre forces gouvernementales et rebelles ont fait des

dizaines de milliers de morts.

Des responsables soudanais assurent que le conflit au Darfour est terminé mais il y a des informations selon lesquelles des combats sporadiques y auraient toujours lieu. **Agence**

Guerre des visas entre les Etats-Unis et la Turquie

Les Etats-Unis et la Turquie ont réduit dimanche leurs services de délivrance de visas respectifs, alimentant une tension diplomatique encore accentuée par l'arrestation d'un employé turc à la mission américaine à Istanbul mercredi.

L'ambassade américaine à Ankara, qui a dégainé la première, a déclaré que le gouvernement américain avait été forcé de réévaluer "l'engagement" de la Turquie à l'égard de la sécurité des services et du personnel des missions diplomatiques, et ce à la lumière des "événements récents".

Au-delà de cette formulation sur des "événements récents", l'ambassade américaine n'a pas explicitement mentionné l'arrestation de son employé turc.

Celui-ci a été placé en détention provisoire par un tribunal d'Istanbul mercredi soir, accusé de liens avec le mouvement du prêcheur Fethullah Gulen, réfugié aux Etats-Unis, qu'Ankara estime impliqué dans le coup d'Etat raté de 2016 contre le président Recep Tayyip Erdogan. Concrètement, les Etats-Unis ont "suspendu tous les services de visas pour les non-immigrants dans tous les bureaux diplomatiques américains en Turquie". Les visas de non-immigrant sont délivrés à ceux qui se rendent aux Etats-Unis pour le tourisme, des traitements médicaux, les affaires, un travail temporaire ou des études. Les visas d'immigrant concernent ceux qui cherchent à vivre aux Etats-Unis de façon permanente.

Accusé d'espionnage
La Turquie a répliqué dimanche



en suspendant "tous les services de visas" pour les Américains aux Etats-Unis, précisant que cela vise également les visas délivrés en ligne et à la frontière.

Dans une tentative apparente de se moquer de l'annonce américaine, l'ambassade turque à Washington a publié successivement deux déclarations qui étaient presque des copiés-collés de celle de l'ambassade américaine à Ankara.

Dès jeudi l'ambassade des Etats-Unis s'était déclarée "profondément préoccupée" par l'arrestation de son employé, et elle avait rejeté les allégations visant celui-ci comme "totalement sans fondement". L'homme a été inculpé pour espionnage et tentative de renversement du gouvernement.

Le porte-parole d'Erdogan, Ibrahim Kalin, avait défendu cette arrestation, affirmant "qu'il devait y avoir des preuves sérieuses" et pointant du doigt un appel téléphonique du consulat américain d'Istanbul à un suspect clé le soir du coup d'Etat, le 15 juillet 2016.

Cette dernière arrestation suit celle d'un employé turc du consulat américain à Adana (sud), arrêté en mars pour avoir soutenu le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK).

La région d'Adana abrite la base aérienne américaine d'Incirlik, où sont entreposés des dizaines de missiles nucléaires américains et qui sert de plaque tournante pour les opérations en Syrie.

Cette guerre des visas est un nouveau point de discorde dans les

relations de plus en plus troublées entre Washington et Ankara.

Un pasteur monnaie d'échange

Les responsables turcs avaient exprimé l'espoir d'une nouvelle page dans les relations entre Ankara et Washington sous la présidence de Donald Trump. La Turquie a ainsi fait pression sur Washington pour obtenir l'extradition de Gulen, basé en Pennsylvanie, qui nie pourtant tout lien avec l'organisation du coup d'Etat.

L'absence d'avancée sur la question a encore distendu les liens qui tendent déjà à s'effilocheur autour du soutien de Washington à une milice kurde syrienne

qu'Ankara considère comme un groupe terroriste.

De même, des membres de la sécurité d'Erdogan ont été inculpés par les autorités américaines à la suite d'affrontements avec des manifestants au cours d'une visite officielle aux Etats-Unis, ce qui a eu le don d'irriter profondément le président turc.

Le pasteur américain Andrew Brunson, qui dirigeait une église dans la ville occidentale d'Izmir, est lui détenu par les autorités turques depuis octobre 2016, accusé d'appartenir au réseau Gulen.

Erdogan a suggéré en septembre que la Turquie pourrait le libérer en échange de Gulen, mais Washington a montré peu d'intérêt pour cette proposition.

AFP

Immigration: Trump durcit le ton, le compromis s'éloigne

La main tendue de Donald Trump aux démocrates sur l'immigration aura été de courte durée: la Maison Blanche a présenté dimanche une liste de priorités qui éloigne la perspective d'un compromis sur le sort de centaines de milliers de jeunes clandestins. Dans un document adressé au Congrès, l'exécutif américain pose ses conditions pour une réforme de l'immigration: financement du mur à la frontière avec le Mexique, accélération des procédures de renvoi des mineurs arrivant à la frontière. L'administration veut aussi augmenter de manière significative les effectifs chargés de l'application des textes avec l'embauche de 10.000 personnes supplémentaires au sein de l'ICE (Immigration and Customs Enforcement). L'exécutif propose par ailleurs une réforme du système des permis de

résident permanent (cartes vertes) qui serait désormais basé sur un système de points. Il préconise aussi la suppression de la loterie par laquelle, depuis 1994, 50.000 de ces précieuses "green cards" sont attribuées chaque année de manière aléatoire parmi des millions de postulants. "Une réforme de l'immigration doit créer plus d'emplois, des salaires plus élevés et plus de sécurité pour les Américains", écrit Donald Trump dans un courrier adressé au Congrès, pour souligner pourquoi les priorités qu'il présente sont "nécessaires". Or le calendrier est serré: les élus doivent se pencher dans les mois à venir sur le sort des sans-papiers couverts par le programme "Daca", créé par Barack Obama, qui a permis de donner des papiers temporaires à des clandestins arrivés avant l'âge de 16 ans.

Donald Trump l'a supprimé, avec cependant six mois de sursis, renvoyant de fait la balle dans le camp du Congrès. Environ 690.000 jeunes "Dreamers" (rêveurs) disposent actuellement de ce permis. - "Chuck et Nancy" - Mi-septembre, le président américain avait pris tout le monde à contre-pied -et décontenancé sa base et nombre d'élus républicains- en annonçant les contours d'un accord avec les démocrates sur ce thème. A l'issue d'un dîner à la Maison Blanche avec "Chuck et Nancy" (Nancy Pelosi et Chuck Schumer, les chefs des minorités démocrates de la Chambre des représentants et du Sénat), un accord de principe avait été évoqué. En échange de la régularisation de ces centaines de milliers de jeunes, les démocrates, qui disposent d'une minorité de blocage au Sénat,

acceptaient de voter des crédits pour doper en technologies (drones, détecteurs...) et en moyens la protection de la frontière avec le Mexique. "Je suis certaine que le président est sincère", avait lancé Nancy Pelosi peu après cette annonce surprenante. Trois semaines plus tard, le ton a changé. Dans un communiqué au ton sec, Nancy Pelosi et Chuck Schumer ont vivement rejeté les propositions de l'exécutif. "Cette administration ne peut être sérieuse lorsqu'elle parle de compromis (...) si elle lance le débat avec une liste qui est anathème pour les Dreamers, pour la communauté des migrants et pour la grande majorité des Américains", indiquent les deux dirigeants démocrates. "Cette liste va beaucoup plus loin que ce qui est raisonnable", ajoutent-ils, soulignant que la liste inclut le mur "qui avait été explicite-

ment écarté des négociations". A l'issue de la réunion de la Maison Blanche de septembre, les démocrates avaient en effet assuré que Donald Trump avait temporairement capitulé sur le mur frontalier -une promesse qui fut au coeur de sa campagne-, reportant à "plus tard" la bataille pour le vote des crédits pour sa construction. Ces "principes et priorités" énoncés par l'administration Trump doivent certes être vus comme le point de départ d'une longue négociation au Congrès. Mais sur le fond comme sur la forme, cette annonce ne contribuera pas à préparer le terrain à un texte de compromis auquel sont suspendus des centaines de milliers de "Dreamers" qui sont, dans de très nombreux cas, complètement intégrés dans la société américains.

AFP



Merkel accepte de limiter à l'avenir le nombre de réfugiés en Allemagne

Angela Merkel a accepté dimanche pour la première fois un objectif de plafonnement annuel du nombre de réfugiés acceptés en Allemagne, cédant à la pression de sa famille politique conservatrice qui réclamait un durcissement après les récentes élections législatives.

Un projet de compromis conclu lors d'une réunion de crise à Berlin entre l'Union chrétienne-démocrate (CDU) que préside la chancelière et son allié bavarois CSU, prélude à des négociations avec d'autres formations pour trouver une coalition gouvernementale, parle d'un objectif à l'avenir de 200.000 par an, selon un document obtenu par l'AFP.

"Nous voulons parvenir à ce que le nombre de personnes accueillies pour raison humanitaire ne dépasse pas 200.000 par an", souligne le texte accepté par les deux formations. Elles espèrent ainsi résoudre un conflit qui les oppose depuis deux ans.

Angela Merkel et le président de la CSU Horst Seehofer veulent présenter lundi en milieu de journée à Berlin lors d'une conférence de presse les détails de leur compromis, obtenu après une dizaine d'heures de tractations.

Il y est aussi question à l'avenir de regrouper les nouveaux demandeurs d'asile dans quelques centres bien localisés le temps que leurs dossiers soient traités, alors qu'ils sont aujourd'hui répartis dans des foyers dans tout le pays.

Préalable

Un accord sur le cap de la politique migratoire allemande dans les années à venir au sein de la famille conservatrice d'Angela Merkel constituait un préalable indispensable à la formation du futur gouvernement de coalition, suite aux

législatives de fin septembre.

Reste à savoir ce qu'en penseront les deux autres partis avec lesquels des discussions vont prochainement s'engager pour former cette coalition majoritaire: les libéraux, et surtout les Verts, partisans d'une politique migratoire la plus ouverte possible.

La CSU bavaroise, qui dénonce depuis deux ans la décision d'Angela Merkel de laisser entrer plus d'un million de demandeurs d'asile en 2015 et 2016, exigeait une inflexion de la chancelière pour participer au futur gouvernement.

La chancelière a finalement accepté une forme de plafonnement "light": pas de limitation stricte mais un objectif annuel.

Il porte ainsi sur les flux de réfugiés que pourra contrôler le gouvernement, comme ceux arrivant via les quotas de demandeurs d'asile de l'UE ou les regroupements familiaux. Le principe du droit d'asile n'est pas remis en cause.

Et Angela Merkel veut se garder une marge de manœuvre sur les chiffres en cas de crise humanitaire majeure, comme la guerre civile en Syrie.

Mais en acceptant un objectif chiffré, alors qu'elle s'y était toujours refusée en jugeant une telle limite irréaliste, Angela Merkel a fait une concession politique non négligeable à l'aile droite de sa famille politique.

Elle était il est vrai sous intense pression depuis les législatives, remportées par son parti mais avec le pire

score enregistré depuis 1949 (32,9%).

Ce résultat décevant, combiné à l'entrée en force de l'extrême droite de l'AfD à la chambre des députés, fragilise fortement la chancelière à l'orée de son quatrième mandat.

Virage à droite

Ses détracteurs donnent de la voix au sein même de sa formation. Ils l'ont accusée d'avoir, par sa politique centriste et généreuse en faveur des réfugiés, fait fuir les électeurs conservateurs vers la droite nationaliste anti-immigration.

La CSU et l'aile droite de la CDU réclament qu'Angela Merkel occupe aussi "sa place à la droite du centre".

Samedi, un congrès de l'organisation des jeunes de la CDU a vu plusieurs militants critiquer ouvertement la politique d'Angela Merkel.

Le chef de cette organisation, Paul Ziemeck, a exigé "de nouvelles figures" à la tête du parti et un "virage plus conservateur".

"Nous devons clairement énoncer nos erreurs: il est évident qu'une partie de nos électeurs ne se sentent plus suffisamment représentés", a-t-il expliqué.

Ces discussions sont menées avec en toile de fond la tenue à venir le 15 octobre d'une élection régionale en Basse-Saxe à haut risque pour la CDU: après avoir été longtemps donnée en tête dans les sondages, le parti est désormais au coude-à-coude avec les sociaux-démocrates (SPD).

Avec Trump, les Etats-Unis risquent "la 3e guerre mondiale", selon un sénateur républicain

■ Avec ses menaces contre certains pays, le président américain Donald Trump risque de placer les Etats-Unis "sur le chemin de la troisième guerre mondiale", a estimé l'influent sénateur républicain Bob Corker, selon le New York Times.

"Il m'inquiète" et "il devrait inquiéter tous ceux qui aiment notre pays", a ajouté cet ancien partisan de Donald Trump dans un entretien publié dimanche par ce journal qui ne précise pas la phrase exacte de M. Corker.

Avant cette violente attaque, le très respecté sénateur de 65 ans avait auparavant estimé "dommage que la Maison Blanche soit devenue une halte-garderie pour adultes", après avoir été visé par la salve de tweets matinaux dont Donald Trump est coutumier.

"Le sénateur Bob Corker m'a "supplié" de le soutenir pour sa réélection dans le Tennessee. J'ai dit "NON" et il a renoncé (disant qu'il ne pourrait gagner sans... mon soutien)", a affirmé M. Trump.

"Il a aussi voulu être secrétaire d'Etat, j'ai dit "NON MERCI", a poursuivi le milliardaire républicain, ajoutant que le sénateur Corker "est aussi largement responsable du terrible accord avec l'Iran!" sur son programme nucléaire.

"Par conséquent, je m'attends totalement à ce que Corker soit une voix négative et qu'il se mette en travers de notre programme. Il n'avait pas les tripes pour être candidat", a conclu M. Trump, sans autre précision.

Il faisait sans doute allusion aux déclarations mercredi du sénateur qui a affirmé que si les Etats-Unis ne semblaient pas dans le chaos c'était grâce au secrétaire d'Etat Rex Tillerson, au ministre de la Défense Jim Mattis et au secrétaire général de la Maison Blanche John Kelly.

M. Corker siège au Sénat des Etats-Unis à Washington depuis janvier 2007. Il a annoncé le 26 septembre qu'il n'allait pas briguer de troisième mandat lors des prochaines sénatoriales en novembre 2018.

Il est président de la Commission des Affaires étrangères du Sénat depuis 2015, occupant ainsi une place de choix dans plusieurs dossiers diplomatiques au coeur de l'actualité, comme la Russie ou la Corée du Nord.

Son nom avait été évoqué pour être le colistier de Donald Trump, puis pour être secrétaire d'Etat. En juillet 2016, il avait expliqué avoir décliné le poste de futur vice-président lors d'une discussion à New York avec le milliardaire. "Notre lien s'est renforcé et une amitié est née, c'était un jour remarquable", avait-il alors assuré.

Mais en août de cette année, après les violences racistes à Charlottesville (Virginie), le sénateur a déclaré que M. Trump n'avait "pas encore réussi à démontrer qu'il avait la solidité et les compétences nécessaires pour réussir" en tant que président.

AFP

La Chine espère le maintien de l'accord nucléaire iranien

■ La Chine a dit lundi espérer que l'accord sur le nucléaire iranien, que Donald Trump s'approprierait à remettre en cause, restera intact, estimant qu'il constitue un important facteur de stabilité au Moyen-Orient.

Hua Chunying, porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, a jugé que l'accord conclu à Vienne en 2015 était un bon exemple de la manière dont le monde pouvait résoudre des différends pacifiquement.

Le Plan d'action conjoint commun (JCPOA), qui engage Téhéran à limiter son programme nucléaire en échange d'un allègement des sanctions économiques, a joué un rôle positif et important dans la non-prolifération et la protection de la paix et de la stabilité au Moyen-Orient, a-t-elle ajouté.

"Nous espérons que l'accord global sur le nucléaire iranien pourra continuer à être appliqué de manière sérieuse", a déclaré Hua au cours d'un point de presse quotidien.

Donald Trump, qui considère le JCPOA comme le "pire accord jamais conclu", s'approprierait à annoncer son intention de ne pas certifier que l'Iran le respecte, ouvrant la voie à sa dénonciation. Le président américain est tenu de se prononcer (certification ou non) d'ici au 15 octobre.

La Russie et l'Union européenne ont dès la semaine dernière prôné le maintien de l'accord de Vienne.

Reuters

AFP

Pour les 50 ans de la mort du "Che"

Cuba s'en prend à "l'impérialisme" américain

Cuba a fustigé dimanche "l'impérialisme" américain en rendant hommage à la figure légendaire de sa révolution, le guérillero argentin Ernesto "Che" Guevara, tué il y a 50 ans dans le maquis bolivien.

Présent au milieu d'une foule de quelque 70.000 personnes rassemblées pour l'occasion à Santa Clara (centre), le président Raul Castro a laissé la parole à son successeur probable et numéro deux du régime, Miguel Diaz-Canel.

Ce dernier a prononcé un discours offensif que n'aurait sans doute pas renié le commandant de la révolution argentin, dans un contexte de raidissement des relations cubano-américaines imposées par Donald Trump.

Mentionnant l'incident présumé des mystérieuses "attaques" contre des diplomates américains qui empoisonne les relations entre les deux pays, le vice-président cubain a notamment assuré que, comme l'affirmait le "Che", "on ne peut pas faire confiance à l'impérialisme, ne serait-ce qu'un petit peu".

Au président Trump, qui a répété vendredi qu'il ne lèverait aucune sanction contre Cuba tant qu'une "liberté politique totale" n'est pas instaurée sur l'île, M. Diaz-Canel a répondu que Cuba "ne négocierait



pas ses principes et n'accepterait pas le chantage".

Ce civil de 57 ans, qui selon toute vraisemblance devrait succéder au cadet des Castro en février prochain, a aussi saisi l'occasion pour dénoncer les "intérêts impérialistes" qui sèment selon lui le trouble au Venezuela et les "menaces et sanctions injustes" des Etats-Unis contre ce pays ami. En dépit de la brièveté de la

cérémonie d'hommage, d'à peine une heure et demie, l'émotion était au rendez-vous dimanche matin dans cette ville située à 300 km à l'est de la capitale cubaine, et qui considère le "Che" comme un fils adoptif depuis qu'il y remporta en décembre 1958 une victoire décisive contre les troupes du dictateur Fulgencio Batista (1952-1958). Ses restes et ceux de ses compagnons d'armes y reposent depuis 20 ans.

"Pour moi le Che reste bien présent, pour sa vie, son oeuvre et son exemple", affirmait au milieu de la foule Luis Monteagudo, vétéran de la campagne du "Che" au Congo, âgé de 79 ans, vêtu d'un tee-shirt blanc orné d'un portrait du

commandant.

"A mesure que l'on prend conscience de la valeur et du sens de sa lutte, sont exemple et son legs se multiplient dans le monde", assurait de son côté David Metral, un professeur d'histoire argentin de Cordoba (ouest) qui a fait le déplacement pour l'occasion.

Les temps changent

Signe marquant un changement d'époque, ces cérémonies étaient célébrées pour la première fois en l'absence de Fidel Castro, décédé fin 2016, mais des extraits de ses discours consacrés au "Che" ont été diffusés en ouverture de l'hommage.

Harcèlement sexuel

Le magnat d'Hollywood Weinstein licencié

Le producteur américain Harvey Weinstein, accusé de harcèlement sexuel, a été licencié dimanche par le conseil d'administration de la maison de production qu'il a co-fondée, selon un communiqué de la Weinstein Company.

"A la lumière de nouvelles informations qui ont éclaté ces derniers jours sur la mauvaise conduite de Harvey Weinstein, les directeurs de la Weinstein Company - Robert Weinstein, Lance Maerov, Richard Koenigsberg et Tarak Ben Ammar - ont décidé, et ont informé Harvey Weinstein, que son travail à la Weinstein Company était terminé, avec effet immédiat", a annoncé la direction dans un communiqué cité par les médias américains.

Le licenciement de Harvey Weinstein, un des producteurs les plus puissants d'Hollywood, intervient trois jours après la publication dans le New York Times d'une enquête révélant une série d'accusations de har-

cèlement sexuel à son encontre.

Le producteur est accusé par plusieurs femmes, dont les actrices vedettes Ashley Judd et Rose McGowan d'avoir tenté d'obtenir d'elles des massages, de les avoir forcées à le regarder nu ou d'avoir promis de favoriser leur carrière contre des faveurs sexuelles.

Il avait présenté jeudi ses excuses et déclaré se mettre en "congé".

Harvey Weinstein, qui a contribué de façon importante à des levées de fonds pour des candidats démocrates, avait soutenu Hillary Clinton lors de la campagne présidentielle.

Le scandale n'est pas pour déplaire aux Républicains. Le président Donald Trump, qui a indiqué connaître Weinstein "depuis très longtemps", a déclaré "ne pas être du tout surpris" par ces révélations.

Dans un communiqué, Harvey Weinstein a déclaré respecter toutes les femmes, plaidant pour une seconde chance,

"Fidel et le "Che" seront toujours présents", a clamé M. Diaz-Canel, rendant hommage à ces "exemples inamovibles" du "souci profond des peines du monde, de la rébellion, de l'anti-impérialisme et du "latino-américanisme".

L'hommage au "Che" intervient aussi au moment où, en Colombie, les dernières guérillas de gauche du continent rendent les armes (Farc) ou négocient la paix (ELN).

Ernesto Guevara a été exécuté par un soldat bolivien à 39 ans le 9 octobre 1967, mais à Cuba le jour du "guérillero héroïque" est célébré chaque 8 octobre, jour de sa capture dans un hameau andin.

Lundi, les commémorations se poursuivront en Bolivie en présence des enfants du "Che" et du président Evo Morales, qui a accusé cette semaine la CIA d'avoir "persécuté, torturé et assassiné" le "Che", mettant fin à ses 11 mois de guérilla en Bolivie.

Le corps du guérillero argentin, jeté dans une fosse en Bolivie, a été découvert et identifié en 1997 avant de retourner en grande pompe à Cuba pour un hommage national. Ses restes ont été placés dans une niche dans un mausolée sous-terrain surmonté d'une imposante statue de bronze dans "sa" ville de Santa Clara.

Né le 14 juin 1928 au sein d'une famille de la bourgeoisie argentine, médecin de formation, le jeune Ernesto Guevara parcourt très jeune à vélo et à moto l'Amérique latine où il prend conscience de la misère des plus démunis du continent, et plus particulièrement les communautés indigènes. En 1955, il fait la rencontre de Fidel Castro en exil au Mexique et rejoint les rangs des révolutionnaires cubains dans la guérilla contre Batista.

Dix ans plus tard, il s'éloignera de Cuba et des Castro pour mener de nouveaux combats, notamment en Afrique, avant que sa trajectoire révolutionnaire ne se brise en Bolivie. **AFP**

Russie

Un énorme incendie ravage un centre commercial près de Moscou

Les images sont impressionnantes. Dimanche 8 octobre, un centre commercial, spécialisé dans les articles de bricolage, et situé à une soixantaine de kilomètres de Moscou était en train de brûler, sans que l'on connaisse les raisons précises de cet incendie. Selon le ministère des Situations d'urgence russe cité par l'agence Tass sur le site Novaïa Gazeta, il s'agirait du stationnement souterrain qui a pris feu. Toujours selon cette agence, plusieurs voitures auraient explosé dans ce parking souterrain.

Les pompiers sont sur le site, aidés par deux hélicoptères. Plusieurs personnes ont demandé une aide médicale, selon l'agence. D'après le média RT, 3 000 personnes ont dû être évacuées. Et selon un communiqué publié par le ministère des Situations d'urgence, les unités de sauvetage du ministère ont sauvé 386 personnes. Il n'y aurait pas de victimes selon le ministère.

De nombreuses images ont circulé sur les réseaux sociaux, notamment sur Twitter, montrant la violence de l'incendie.

France Tv Info

Thaïlande

Un mort dans un attentat à l'explosif

Des terroristes ont fait exploser lundi matin une bombe en bordure de route pour tendre une embuscade à un convoi de gardes forestiers dans la province de Narathiwat, dans le sud de la Thaïlande, faisant un mort et un blessé.

La victime, Anan Wichienthong, avait 25 ans. Le blessé, Yutthana Thongyen, a été transféré vers un hôpital pour être soigné. Selon TV Voice, une télévision locale, huit gardes forestiers patrouillaient sur la route à bord de quatre motos lorsqu'ils ont été attaqués par un groupe d'insurgés qui se cachaient dans la forêt le long de la route.

Les six autres hommes sont sains et saufs. Une enquête a été ouverte par les responsables locaux.

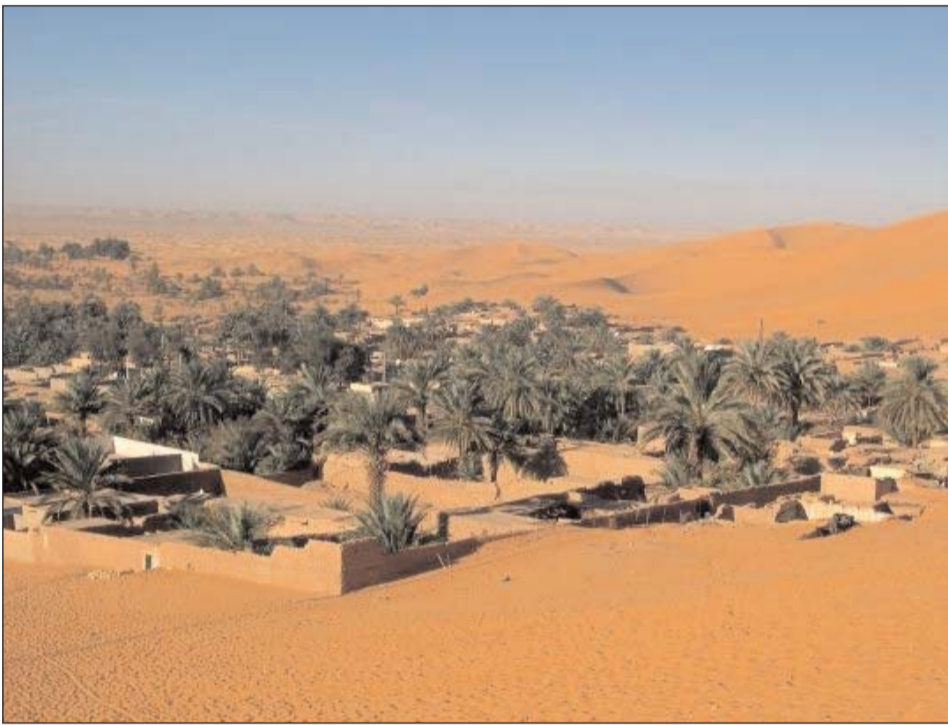
R. K.

AFP

Bechar

Création d'une banque de données sur le patrimoine matériel

Une opération de sensibilisation de la population sur la nécessité de dons et dépôt de pièces historiques, est lancée par la direction de la Culture, pour l'enrichissement du musée de la wilaya.



Une banque de données sur le patrimoine matériel vient d'être créée par le secteur de la culture de la wilaya de Bechar, sur la

base d'une vaste opération d'inventaire de ce patrimoine, a-t-on appris dimanche auprès de la direction locale du secteur.

La création de cette banque de données

est un moyen de suivi et de protection de la déperdition d'une centaine de sites et espaces d'une réelle valeur historique, comme c'est le cas des 129 ksour et autres sites historiques et archéologiques inventoriés à travers les 21 communes de la wilaya, a-t-on précisé.

L'opération, menée par des experts de l'office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés (ONGEBCP), a permis aussi le rajout à la liste de trois (3) autres sites à classer au registre du patrimoine national matériel, à savoir les ksour de Wakda dans la commune de Bechar, et ceux d'El-Ouata et Igli dans les communes éponymes, a-t-on signalé.

L'on compte actuellement trois sites classés au patrimoine national, à savoir les ksour de Kenadza, Béni-Abbes et Taghit, tandis que le schéma de protection des stations de gravures rupestres de la région de Taghit (97 km au sud de Bechar) est en voie d'être approuvée par les instances nationales pour sa concrétisation, selon la même source.

Ainsi, et dans le cadre de la constitution de cette banque de données et d'informations sur le patrimoine matériel de la région, 129 ksour et sites historiques et archéologiques ont été recensés et inventoriés pour les besoins aussi des recherches scientifiques et surtout de protection et de pérennisation, a-t-on ajouté à la direction de la Culture.

Outre cette initiative, une opération de sensibilisation de la population sur la nécessité de dons et dépôt de pièces historiques, est lancée par la direction de la Culture, pour l'enrichissement du musée de la wilaya, réalisée depuis plus de cinq années dans le but de son ouverture et de la mise en valeur de la connaissance, de la compréhension et de la gestion du patrimoine naturel, archéologiques, historique et culturel de la région, a-t-on fait savoir à la direction de wilaya du secteur.

Y. S.

Boumerdes

Un café littéraire aux Issers pour célébrer le 4eme art

Le 4eme art est à l'honneur dans la ville des Issers (Est de Boumerdes), à la faveur d'un café littéraire et artistique, dont la première édition a été ouverte dans la soirée de samedi, sous le

signe un discours sur les planches. Abrisée par la maison de jeunes Ali Ben Fetoum, la manifestation, qui se veut périodique (tous les 15 jours), est organisée par l'association théâtrale Cirta, avec pour objectif la mise en lumière des réalisations de cette association, dont notamment celles lui ayant valu des distinctions à l'échelle nationale.

De nombreuses figures théâtrales et artistiques locales et nationales, en plus de chercheurs du domaine, ont pris part à ce café littéraire, qui a vu la présentation de la pièce Homk Salim du défunt dramaturge Abdelkader Alloula, suivie d'un débat ouvert entre les critiques présents, sur cette œuvre présentée comme étant le premier monodrame de l'histoire du théâtre algérien.

Dans son allocution de présentation de ce monodrame, DR. Abdelkrim Ghribi de l'université de Constantine a d'abord abordé la valeur artistique de cette œuvre de qualité supérieur, avant de souligner l'authenticité de la culture nationale chez Alloula, qui est reflétée dans toutes ses pièces, a-t-il estimé.

Les débats sur cette pièce ont été dirigés par l'artiste dramaturge Azzedine Daid. "Nous nous sommes fixé pour objectif de mettre à l'honneur un figure du théâtre algérien à chacun des cafés littéraires que nous comptons organiser", a souligné le président de l'association Cirta Mohamed Delssi, le but principal, étant, a-t-il ajouté, contribuer à la relance du 4eme art algérien, en assurant un cadre d'expression idoine pour les gens du domaine.

Les participants à la manifestation ont loué la noblesse de l'initiative, tout en souhaitant qu'elle s'inscrive dans la durée.

La 2eme édition de ce café littéraire est programmée pour le 21 octobre courant, avec la mise à l'honneur de la pièce El Alleg (Les Sangsues), du défunt Alloula, qui sera débattue en présence du dramaturge Omar Fetmouche.

R. L.

Jeudi à Oran

Projection en avant-première du film documentaire "Une île et des hommes"

Le film documentaire "Une île et des hommes", consacré à la côte oranaise en général et l'île Paloma en particulier, sera projeté en avant-première jeudi, à l'auditorium de l'hôtel "Mériidien" d'Oran, a-t-on appris de ses producteurs.

Réalisé par une équipe de jeunes cinéastes algériens, ce film documentaire de 37 minutes, a été produit par l'association écologique marine "Barbarous" dans le cadre du programme de Petites Initiatives pour les Organisations de la Société Civile en Afrique du Nord (PPI-OSCAN), dont l'objectif est le renforcement de jeunes organisations de la société civile (OSC) en Algérie qui activent dans le domaine de l'environnement, précise Amine Chakouri, SG de l'association Barbarous. Ce programme est mis en œuvre par le Centre de coopération pour la méditerranée de l'Union internationale de conservation de la nature (UICN-Med), en

partenariat avec le ministère de l'environnement et des énergies renouvelables et le Commissariat national du littoral (CNL). Ce programme est financé conjointement par la fondation MAVA et le Fonds français pour l'Environnement Mondial (FFEM), a-t-il déclaré. Le littoral oranais recèle d'importantes richesses en termes de biodiversité et de ressources naturelles, a-t-il rappelé, ajoutant que le réalisateur, Ahmed Gueddoura, a réussi à mettre en valeur le potentiel de la région, sous des angles souvent méconnus du grand public.

Il a fallu deux ans de travail, auquel ont participé les membres de l'association, ainsi que des cinéastes professionnels d'Oran et d'Alger, qui ont tous collaboré bénévolement pour finaliser ce documentaire, a encore noté encore Amine Chakouri.

Ce film s'inscrit dans la continuité des actions de sensibilisation entreprises par

notre association dont l'objectif principal est de porter les revendications de préservation de l'île Plane, notamment par le classement de la zone comme aire marine protégée, a-t-il relevé, ajoutant que cet objectif est aujourd'hui en phase finale de concrétisation grâce à la conjugaison des efforts de l'ensemble des acteurs de la conservation au niveau de la wilaya d'Oran.

Les richesses et atouts mis en valeur dans le film documentaire sont de plus en plus menacés, notamment par l'intensification du tourisme, la croissance démographique, la disparition des refuges des différentes espèces animales ainsi que la surpêche, entraînant une surexploitation des ressources naturelles et une pression de plus en plus forte sur les écosystèmes, aggravés par les effets du changement climatique, s'est-il alarmé.

R. N

Selon le directeur de la culture

Réception prochaine de l'institut de musique de Boussaâda

Le projet portant réalisation et équipement d'un institut de musique dans la ville de Boussaâda sera réceptionné avant la fin du premier semestre 2018, a déclaré dimanche le directeur de la culture, Rabah Drif.

Inscrit dans le cadre du programme sectoriel avec un montant s'élevant à plus de 250 mil-

lions de dinars, ce projet, composé de blocs pédagogiques et de salles de classes, est actuellement en phase d'achèvement, a précisé M. Drif.

Cet institut contribuera une fois équipé à rapprocher les structures de la formation artistique, notamment musicale, aux jeunes de la région de Boussaâda et encourager la for-

mation dans le domaine musical au profit des jeunes de cette ville, a-t-on expliqué.

Les deux (2) entreprises chargées de la réalisation de ce projet, se sont engagées à le livrer avant la fin du premier semestre 2018, a affirmé le même responsable, rappelant que ce projet a été inscrit au profit de la ville de Boussaâda en

2009. M. Drif a imputé, à ce propos, le retard enregistré à la lenteur dans l'application de la procédure d'attribution du marché et au rythme des travaux. Cet institut d'une capacité de 200 places, relèvera pédagogiquement de l'institut régional de musique situé à brouira, a-t-il ajouté.

T. M.

PAROLES DE FEMMES

" On fait parfois des efforts considérables pour souffrir d'une trahison ; et l'on y parvient. "

Etienne Rey

FEMMES

ILS ONT DIT :

" J'admire comme on peut mentir en mettant la raison de son côté. "

Jean-Paul Sartre

ACTU-FEMMES Page animée par Tinhinan

Miss Monde en fauteuil roulant, une première et un autre regard sur le handi-

Ce samedi 7 octobre avait lieu à Varsovie le tout premier concours de Miss Monde en fauteuil roulant. La Bélarusse Alexandra Chichikova, 23 ans, a été la première femme de l'histoire à remporter la couronne tant convoitée.

Elle n'a pas concouru face à Aurore Kichenin, la dauphine de Miss France qui représentera l'Hexagone lors du concours Miss Monde. Mais Alexandra Chichikova, 23 ans, est bien devenue Miss Monde ce samedi 7 octobre à Varsovie : elle a remporté le tout premier concours Miss Monde en fauteuil roulant, organisé par la fondation polonaise Jedyna Taka. Le but?? "Changer l'image de femmes dans les fauteuils roulants, pour qu'elles ne soient pas définies à travers cet instrument, mais aussi d'insister sur le fait que, dans différentes parties du globe, le fauteuil roulant est toujours un luxe", explique Katarzyna Wojtaszek-Ginalska, présidente du jury.

Pour cette première édition, 24 femmes de 19 pays ont concouru pour décrocher le titre. Pour gagner, il ne suffisait pas d'être une reine de beauté : " Ce n'est pas le physique qui compte le plus, précise Katarzyna Wojtaszek-Ginalska. Certes, le beau visage prime mais on se penche énormément sur la personnalité des filles, leur activité quotidienne, leur engagement, leur vie sociale, leurs projets ". " Lutte contre vos angoisses et vos peurs ", a déclaré Alexandra Chichikova après son élection. Et si la prochaine étape était de ne plus séparer les deux concours Miss Monde, et de voir concourir lors d'une même élection des femmes avec et sans fauteuils roulants??



Beauté

Cinq mauvaises habitudes qui abîment vos cheveux

Le meilleur conseil que l'on pourra vous donner concernant vos cheveux, c'est de les traiter avec douceur ! Pourtant, au quotidien, ces derniers subissent de nombreuses agressions, mais en avez-vous seulement conscience ?

Erreur n°1 : Multiplier les sources de chaleur sur vos cheveux

Si vous voulez utiliser un sèche-cheveux et un fer, ce sera l'un ou l'autre ! En effet, en doublant coup sur coup les sources de chaleur sur vos cheveux, vous leur causez deux fois plus de dégâts. Pour éviter cette situation, apprenez à créer la texture que vous voulez en utilisant seulement votre sèche-cheveux. En le combinant avec une brosse plate, vous pouvez obtenir un effet lisse, tandis qu'une brosse ronde sur les extrémités pourra créer un effet de vagues. Le tressage des cheveux humides pourra vous permettre d'obtenir une chevelure ondulée, sans aucun outil !

Erreur n°2 : Brosser des cheveux mouillés

Le cheveu est plus fragile quand il est mouillé, car l'eau fait gonfler les cuticules. Ainsi, la moindre pression que vous appliquez sur vos cheveux lors du brossage peut provoquer la cassure. Pour éviter cela, utilisez un peigne à dents larges sous la douche après avoir appliqué votre soin démêlant. Faites glisser le peigne doucement pour défaire les noeuds sans endommager vos extrémités.

Erreur n°3 : Utiliser un mauvais shampoing

Si vos cheveux sont secs, il est peut-être temps d'opter pour un soin hydratant. Certains shampoings peuvent laisser vos cheveux rêches en les dépouillant de leurs huiles naturelles. Besoin de revitaliser votre chevelure ? Préférez un shampoing revitalisant qui offre aussi un soin hydratant dans une formule 2 en

1.

Erreur n°4 : Attacher vos cheveux tous les jours

Si vous attachez vos cheveux tous les jours en queue de cheval ou en chignon, la tension exercée sur votre chevelure peut provoquer des cassures. Préférez un élastique souple et essayer d'adopter une chevelure lâchée quand cela est possible, de sorte à reposer vos racines.

Erreur n°5 : Fuir le coiffeur

Vous pouvez essayer autant que vous le voulez de cacher vos pointes fourchues, mais il n'existe aucun soin miracle. Plus vous attendez, et plus vos cheveux seront abîmés sur la longueur. Pour éviter cela, mieux vaut prévoir un rendez-vous chez le coiffeur toutes les six semaines envi-

ron, même si ce n'est que pour entretenir vos pointes.



Bien-être

Booster son estime de soi en cinq étapes !

Quoi de plus compliqué à maintenir au top que l'estime de soi ? Pourtant, c'est un véritable moteur de notre quotidien et nous avons tout intérêt à la préserver. Et si on lui donnait un petit coup de booster dès aujourd'hui ?



Etape 1 : Consolez votre enfant intérieur

La plupart de nos difficultés intimes à l'âge adulte découlent de notre enfance. Petit, vous avez peut-être souffert d'un manque de tendresse, de rejet de la part des autres, d'incompréhension. Ces choses que vous avez " subies " sont derrière vous, et vous êtes en âge à présent de reprendre le dessus sur votre passé. En tant qu'adulte, vous devez apprendre à

soulager les douleurs de votre enfant intérieur, et réaliser qu'il est temps de soigner vos blessures pour avancer plus sereinement dans votre vie.

Etape 2 : Apprenez à dire non

Les gens qui parviennent à préserver une bonne estime d'eux-mêmes sont des gens qui prennent le contrôle de leur vie. Pour cela, ils n'hésitent pas à définir leurs limites et n'ont pas peur de dire non. Apprenez à dire non aux obligations sociales qui vous laissent un sentiment de vide, à dire non aux invitations chronophages qui vous font perdre votre énergie et vous empêchent de vous investir dans des choses qui vous tiennent à coeur.

Etape 3 : Pensez aux autres

Quand vos pensées tournent en circuit fermé et que vous ressassez sans cesse votre malaise, celui-ci ne

fait que croître et prendre plus de place encore. Dans cette situation, il est souvent plus efficace de penser aux autres et de se donner une chance de sortir un peu de ses propres pensées. Vous découvrirez vite que donner un peu de son temps peut vous changer complètement la vie et vous aidez à vous sentir mieux dans vos baskets.

Etape 4 : Profitez de vos amis proches et de votre famille

Oubliez les relations parasites, comme vos faux-amis de Facebook et Instagram. Focalisez-vous sur les relations qui comptent vraiment, des gens qui vous connaissent par coeur et vous apprécient pour vos nombreuses qualités. Des études ont démontré que le contact visuel et le son de la voix d'un être cher peut suffire à remonter le moral d'un individu. Avec les nouvelles technolo-

gies, on oublie parfois que le contact d'une peau familière vaut parfois toutes les discussions en ligne possibles.

Etape 5 : Voyez grand

On passe plus de la moitié de nos vies à nous soucier de notre poids ou de notre apparence, et une simple coupe de cheveux peut nous gâcher la journée. C'est plutôt dommage, non ? Peut-être est-il temps de réfléchir à ce que vous voulez laisser au monde, à l'importance que votre vie peut prendre pour les autres. Ces questions vous permettront de vous connecter à vos envies profondes, et de faire le tri dans ce qui est important pour vous et ce qui ne l'est pas. Trouver votre voie ne vous aidera pas seulement à booster votre estime personnelle, mais vous changera la vie !



Les DÉBATS

Quotidien national d'information

Edité par la SARL MAHMOUDI INFO

Le fondateur
Abderrahmane Mahmoudi

• Gérante Naima MAHMOUDI • Directeur de la publication Aïssa KHELLADI •
• Direction-Administration 2, boulevard Mohamed V, Alger. Tél. : 021.78.14.16 -

Fax : 021.78.14.17 - Service Publicité : 021.78.14.17 • Email : Lesdebats@hotmail.com •

Web : <http://www.lesdebats.com> • Impression SIA • Publicité ANEP 1, avenue Pasteur, Alger, Tél. : 021.73.30.43

SPORTS

Championnats africain et méditerranéen d'haltérophilie

Participation du club des amateurs d'haltérophilie de Souk Ahras

■ Le club des amateurs d'haltérophilie de Souk Ahras participera, entre le 18 et le 21 octobre en cours, aux championnats africain et méditerranéen d'haltérophilie, prévus dans la wilaya de Béjaïa, a indiqué le président de ce club et champion du monde, Lyes Boughalem. Quatre fois champion du monde en haltérophilie, il a précisé que ce club participera au sein de l'équipe nationale avec 4 athlètes en l'occurrence Abdelali Mansouri, Lyes Boughalem, Malia Chafai et Zohra Tatar, devenus populaires lors de diverses compétitions nationales, africaines et internationales. Les entraîneurs du club, Lyes Boughalem et Redha Bahi, ont déclaré que les athlètes avaient récemment effectué une formation très ardue et prouvé leur excellence et leur détermination à occuper les premières places lors de ces deux compétitions qui seront organisées dans la wilaya de Béjaïa sous la supervision de la Fédération algérienne de bodybuilding et powerlifting. Lyes Boughalem, nouveau recordman du monde de powerlifting dans l'épreuve du développé couché grâce au récent titre mondial qu'il a décroché au Texas (Etats-Unis), a souligné la nécessité de prendre en charge ces jeunes qui disposent de grandes potentialités dans ce domaine, exprimant sa volonté de former des jeunes dans cette discipline. Le club des amateurs d'haltérophilie de Souk Ahras a obtenu plus de 40 titres de champion d'Algérie, 9 titres de champion d'Afrique, 1 titre de champion de la méditerranée en plus de 4 titres à l'échelle mondiale, a-t-on rappelé.

Basket-ball/championnat arabe des clubs (dames)

Hussein-Dey Marines bat le Club olympique (Liban)

■ Les joueuses algériennes de Hussein-Dey Marines ont battu le Club olympique du Liban sur le score de 80 à 73 (mi-temps: 41-29), dimanche pour le compte de la deuxième journée de la 19e édition des championnats arabes des clubs champions de basket-ball, organisés du 7 au 14 octobre au Liban. Après avoir dominé les trois premiers quarts-temps, le Hussein-Dey Marines, exempt lors de la première journée, ont trouvé beaucoup de mal pour prendre le large dans la fin du match, en témoigne le score final qui donnait l'avantage aux Algériennes avec sept d'avance seulement. Dans l'autre match de la journée, Homenetmen Antalies du Liban s'est incliné devant le CS Sfaxien (Tunisie) sur le score de 44-65 (mi-temps: 15-30). Lundi, Hussein-Dey Marines sera opposé au CS Sfaxien de Tunisie (16h00), le Chabab Al Fahys (Jordanie) affrontera Homenetmen Antalies du Liban (18h00) et le Club olympique (Egypte) sera exempt. Outre Hussein-Dey Marines, troisième lors de la dernière édition disputée en Jordanie, quatre clubs prennent part à cette compétition : le CS Sfaxien (Tunisie), Homenetmen Antalies (Liban, organisateur), le Club olympique (Egypte) et Chabab Al Fahys (Jordanie).

Fédération algérienne de football

Zetchi annonce des réformes



Le président de la FAF, Kheïreddine Zetchi, a nié toute volonté de quitter son poste et donc de démissionner comme l'aurait suggéré certains qui ont affirmé que ce dernier se prépare à se retirer après les critiques qui l'ont touché surtout après les dernières contre-performances concédées par la sélection nationale. Ainsi, certains pensent que Zetchi a de grandes responsabilités dans cette situation à laquelle est arrivée l'EN d'autant plus qu'il est derrière l'engagement du technicien espagnol, Lucas Alcaraz qui n'a pas apporté sa touche à l'équipe et qui n'a pas réussi à imposer la discipline dans le groupe et surtout à donner une identité à cette équipe sans âme. Le premier responsable de la FAF, lui, ne voit pas les choses de cet avis, puisqu'il déclarera avant-hier soir dans une émission sur "Chourouk TV" qu'on n'a pas le droit de faire un quelconque jugement sur sa personne à travers les résultats de la sélection nationale

et qu'en plus il n'a que six mois à la tête de cette structure alors qu'il avait hérité d'une situation difficile de l'ancien bureau fédéral et que donc il ne peut en aucun cas être considéré comme responsable de cette situation. Le patron du Palais de Dely-Brahim promet de rendre compte, en outre, de ce qu'il devra faire dans quelques mois, après que la situation soit assainie et qu'il ai réglé tout ce qui a trait à l'organisation et la restructuration de la FAF. Il va droit au but en avouant qu'il compte aller doucement mais sûrement et qu'il devrait pouvoir réussir son pari. Pour ce qui est du driver de l'EN, Alcaraz, il estime qu'il ne peut pas prendre une décision maintenant. "Si cela tenait à moi seulement, il serait parti mais il y a des paramètres qui entrent en jeu", dira-t-il en insinuant qu'il sera difficile de le limoger sans trouver un arrangement sur le contrat qui le lie à la FAF puisqu'il devra lui verser de forts dédommagements.

Imad M.

Athlétisme/Championnats d'Afrique de cross de Chlef
La compétition évoquée au congrès de la Confédération continentale

■ Une présentation sur l'organisation des 5es Championnats d'Afrique de cross-country, prévus le 17 mars 2018 à Chlef (Algérie), sera faite dimanche par le président de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA) Abdelhakim Dib, à l'occasion du congrès de la Confédération africaine d'athlétisme (CAA), qui se déroule du 8 au 10 octobre à Rabat (Maroc). Le président "Dib devrait aborder essentiellement les aspects liés au côté organisationnel, comme le tracé du parcours, le transport et l'hébergement des participants", a indiqué la FAA dans un communiqué. Après la réunion du Conseil de la CAA, dimanche, il sera procédé à la tenue du congrès extraordinaire de l'instance, qui sera consacré exclusivement à l'examen des statuts de la Confédération africaine d'athlétisme. Par la suite, l'assemblée sera convoquée pour un congrès ordinaire.

Ligue 1 / Mise à jour - 5e journée

Le derby USMA-USMH reporté

■ Le match USM Alger - USM El Harrach, initialement prévu mardi au stade

Omar-Hamadi de Bologhine pour la mise à jour de la 5e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, a été finalement reporté à une date ultérieure, a annoncé dimanche la Ligue de football professionnel (LFP). "Le match en retard entre l'USM Alger et l'USM El Harrach,

prévu le 10 octobre pour le compte de la 5e journée, a été renvoyé à une date ultérieure", a indiqué la LFP dans un bref communiqué, sans dévoiler le motif de cet ajournement. De son côté, la direction de l'USM Alger a indiqué sur son site officiel que le report de ce derby a été décidé à sa demande, car ayant actuellement quatre joueurs en équipe nationale A'. Il s'agit des défenseurs

Ayoub Abdellaoui et Farouk Chafaï, ainsi que du milieu de terrain Mohamed Benkhemassa et de l'attaquant Okacha Hamzaoui, tous appelés par le sélectionneur national Lucas Alcaraz, pour un regroupement allant du 8 au 11 octobre au Centre technique national de Sidi-Moussa (Alger). L'USMA et l'USMH sont les seuls clubs de Ligue 1 à compter encore un match en moins,

à savoir quatre contre cinq pour les autres formations de l'élite. Les Rouge et Noir, qui restent sur une défaite (2-0) chez l'USM Bel-Abbès, sont actuellement 10es au classement général de la Ligue 1 Mobilis, avec 5 points, au moment où leurs voisins harrachis, beaucoup plus en difficulté en ce début de saison, pointent à la 15e et avant-dernière place avec un seul point.

Tennis /Circuit ITF féminin - Tournoi Riba Roja de Turia (Espagne)

Ibbou directement dans le tableau final

■ La joueuse de tennis algérienne Inès Ibbou, entièrement remise d'un problème musculaire à un mollet, intégrera directement le tableau final du tournoi professionnel "Riba Roja de Turia", prévu du 16 au 22 octobre en Espagne, selon la liste d'admission dévoilée dimanche par les organisateurs. La championne d'Afrique de 2015 avait

ressenti des crampes à un mollet en prenant part à son quatrième tournoi consécutif à Hammamet (Tunisie) et a dû abandonner le 27 septembre dernier, alors qu'elle affrontait l'Italienne Anna-Maria Procacci. La sociétaire de l'Académie de Valence (Espagne) a renoncé dans la foulée à un autre tournoi professionnel en Tunisie,

auquel elle devait prendre part du 2 au 8 octobre, pour se donner le temps de récupérer et aujourd'hui que c'est le cas, elle a décidé de reprendre la compétition en s'inscrivant au tournoi "Riba Roja de Turia". Une compétition sur terre battue, dotée d'un prize-money de 15.000 USD qui va drainer certaines joueuses relativement bien

classées en WTA, notamment la Française Elixane Lechemia (388e), l'Espagnole Yvonne Cavalle-Reimers (407e) et sa compatriote Estrella Cabeza-Candela (409e). Ibbou (18 ans) passait habituellement par les qualifications pour atteindre le tableau final, mais depuis son bon parcours à Hammamet (Tunisie), grâce auquel

elle a gagné 299 places dans le classement WTA, elle occupe un rang qui lui permet d'éviter les tours qualificatifs. L'Algérienne occupe en effet le 809e rang mondial, ce qui la place parmi les meilleures joueuses participant à des tournois de 15.000 USD, d'où sa capacité à intégrer directement le tableau final.



Alger
Ensoleillé
Min 14 °C
Max 28 °C



Oran
Ensoleillé
Min 12 °C
Max 29 °C



Annaba
Ensoleillé
Min 15 °C
Max 28 °C

http://www.lesdebats.com

Une enquête sera ouverte concernant les entraves rencontrées

Messahel dément tout refus de visas aux touristes étrangers

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel a démenti, dimanche à Alger, le refus de l'Algérie d'octroyer des visas aux touristes étrangers ou toute entrave aux agences touristiques dans ce domaine. Répondant aux questions des journalistes en marge de la célébration de la journée de la diplomatie algérienne, organisée au Centre international des conférences (CIC - Club des pins), M. Messahel a affirmé qu'il dément "catégoriquement tous ce qui a été relayé au sujet d'un quelconque refus de notre part d'octroyer des visas aux touristes étrangers", ajoutant qu'il s'agissait d'"un fait qu'on ne peut concevoir car l'Algérie est un pays sûr, classé selon l'Institut Galop au 6ème rang mondial en terme de sécurité et de stabilité".

S'agissant d'entraves qu'auraient rencontrées des agences touristiques, pour l'obtention de visas, le ministre a indiqué avoir demandé au ministre du Tourisme et de l'Artisanat d'ouvrir une enquête à propos de cette question. Par ailleurs, le chef de la diplomatie algérienne a affirmé que "la présence de la Syrie au sein de la ligue arabe est devenue nécessaire plus que jamais", relevant que "les choses changent et la Syrie réussira à vaincre le terrorisme comme l'a fait l'Irak".

Il a ajouté à ce propos que l'Algérie a été "parmi les trois pays ayant émis des réserves concernant la décision de geler l'adhésion de la Syrie à la Ligue Arabe, car elle refuse toute ingérence dans les affaires internes des pays et respecte leur souveraineté".

R. N.

Nobel d'économie

Le prix attribué à l'américain Richard H. Thaler

Le prix Nobel d'économie a été attribué lundi à l'américain Richard H. Thaler, de l'université de Chicago, pour ses travaux sur les mécanismes psychologiques et sociaux à l'oeuvre dans les décisions des consommateurs ou des investisseurs.

Richard H. Thaler a montré comment certaines caractéristiques humaines, comme les limites de la rationalité et les préférences sociales, "affectent systématiquement les décisions individuelles et les orientations des marchés", a expliqué Göran Hansson, le secrétaire général de l'Académie royale des sciences de Suède qui décerne le prix. Diplômé de l'université de Rochester (Etats-Unis), Richard H. Thaler a notamment théorisé le concept de "comptabilité mentale" expliquant la façon dont les individus "simplifient la prise de décision en matière financière en créant des cases séparées dans leur tête, en se concentrant sur l'impact de chaque décision individuelle plutôt que sur l'effet global", selon l'académie. "Il a aussi montré combien l'aversion aux pertes peut expliquer pourquoi les individus accordent une plus grande valeur à une chose s'ils la possèdent que s'ils ne la possèdent pas", un phénomène appelé "l'aversion à la dépossession", a-t-elle poursuivi.

Agé de 72 ans, issu de l'Ecole de Chicago créée par Milton Friedman et qui a donné de nombreux prix Nobel, le lauréat confirme l'écrasante domination des Américains au palmarès du "prix en sciences économiques en hommage à Alfred Nobel" décerné pour la première fois en 1969. Joint par l'académie, M. Thaler, qui va toucher 9 millions de couronnes suédoises (944.000 euros), s'est dit "très heureux" d'être récompensé par le prix Nobel et a dit promettre d'essayer "de dépenser son prix de la façon la plus irrationnelle possible".

Reda A.

GHIR HAK

radje07@yahoo.fr

L'EXPLOITATION DU GAZ DE SCHISTE REMISE AU GOÛT DU JOUR

LA SORTIE DE LA DÉPENDANCE AUX HYDROCARBURES N'EST PAS POUR DEMAIN!



Oran

Un narcotrafiquant condamné à perpétuité



Le tribunal criminel d'Oran a condamné, lundi, deux accusés à 15 ans de prison ferme et un troisième, en fuite, à la réclusion criminelle à perpétuité, dans une affaire de trafic de 3,80 quintaux de résine de cannabis.

Les mis en cause dans cette affaire sont poursuivis pour importation, transport, détention en vue de la revente d'une quantité de 3,80 quintaux de résine de cannabis, ainsi que d'association de malfaiteurs.

Les faits de cette affaire remontent au mois de mai 2016 lorsque les services de la Gendarmerie nationale, agissant sur information faisant état de l'acheminement à partir du Maroc d'une grosse quantité de résine de kif traité à bord d'un véhicule utilitaire, au niveau de Djebel Asfour, au lieu dit Ouled Sidi Moussa, dans la région de Beni Snouss, relevant de la daïra de Maghnia, wilaya de

Tlemcen.

Selon l'arrêt de renvoi, la quantité de drogue a été introduite sur le territoire national par trois ressortissants marocains pour le compte de A.A et son neveu actuellement en fuite, O.M. La quantité de drogue, acheminée à dos de mulets, a été alors déchargée dans le véhicule utilitaire conduit par un autre acolyte B.S, qui était accompagné de O.M. A Ouled Sidi Moussa, à la vue des gendarmes, les deux occupants du pick-up, B.S et O.M ont abandonné le véhicule et ont pris la fuite. B.S a été arrêté alors que O.M avait réussi à prendre la fuite. Lors de l'enquête, B.S a révélé l'existence de A.A, le commanditaire et principal accusé dans cette affaire de connivence avec son neveu O.M, qui l'aurait contacté pour le transport de la drogue. A.A a été arrêté à son tour et déferé au parquet

Lors de l'audience, ce der-

nier a nié les faits qui lui sont reprochés, arguant qu'au contraire il était un informateur des services de sécurité, notamment pour les affaires de trafic de stupéfiants et qu'il avait aidé à résoudre de nombreuses affaires de ce type.

Pour sa part, B.S, a reconnu avoir seulement transporté la marchandise prohibée et que sa responsabilité se limitait à ce seul niveau comme il a précisé que les accusations d'importation et de détention de la drogue concernaient l'accusé en fuite, O.M, et sur A.A, le cerveau de cette affaire.

Dans son réquisitoire, le représentant du ministère public a requis la peine maximale à l'encontre des accusés, en l'occurrence la réclusion criminelle à perpétuité.

Pour sa part, la défense des deux accusés a tenté de limiter la responsabilité de B.S au transport de la marchandise prohibée comme elle a essayé de disculper A.A, soulignant que celui-ci n'a rien à voir avec cette affaire et mettant en exergue l'absence de preuves directes contre lui, hormis le témoignage d'un autre accusé, B.S. Après les délibérations, A.A et B.S ont été condamnés à 15 ans de prison ferme, assortis d'une amende de 2 millions de dinars. Quant à O.M, en fuite, il a été condamné, par contumace, à la perpétuité.

R. K.

Constantine

Près de 23 tonnes de produits non conformes saisis

Les brigades du contrôle de la qualité et de la répression des fraudes de la wilaya de Constantine ont saisi 22,8 tonnes de produits non conformes ou impropres à la consommation, durant le troisième trimestre 2017, a-t-on appris lundi auprès de la direction du commerce.

Ces saisies ont été opérées au cours des 7.154 interventions effectuées par les équipes de la répression des fraudes sur le territoire de la wilaya au cours de cette période, a indiqué à l'APS, Azzeddine Ghomazi, responsable de la communication.

S'élevant à 1.140, les infractions relevées ont trait à la commercialisation de produits impropres à la consommation, au manque d'hygiène, à la non-conformité des produits et

à l'absence d'étiquetage notamment, induisant un total de 1 123 procès-verbaux (PV) de poursuites judiciaires, a-t-il souligné.

Sur l'ensemble des produits saisis, d'une valeur globale estimée à près de 61 millions de dinars, les brigades de la répression des fraudes ont retiré du marché, durant cette période, 6,2 tonnes de viandes et ses dérivés, 3,9 tonnes de produits d'alimentation générale divers, 0,6 tonne de crèmes glacées et 0,5 tonne de boissons, eau et jus, a encore détaillé

M. Ghomazi.

Selon ce dernier, les brigades de la répression des fraudes ont également procédé au prélèvement de 142 échantillons pour les soumettre à des analyses physico-chimiques et

microbiologiques et proposé, en outre, 60 fermetures de commerces.

Le bilan du troisième trimestre 2017 a, par ailleurs, fait état de 1.598 infractions signalées à l'issue de 4.634 interventions opérées par les brigades de contrôles des pratiques commerciales de la direction du commerce de Constantine, se soldant par 1.583 PV de poursuites judiciaires, a-t-on précisé.

Parmi ces infractions, les brigades concernées ont relevé 532 cas de non déclaration de prix et tarifs, 276 cas d'absence de factures et 37 cas d'exercice d'activité sédentaire sans registre de commerce notamment, et enregistré un montant de près de 5 milliards de dinars de défaut de facturation, a-t-on noté.

L. M.

ACTU...

Ain Témouchent et El Oued

Arrestation de six narcotrafiquants

Six narcotrafiquants ont été arrêtés dimanche à Ain Témouchent par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), qui a saisi une quantité de 45 kg de kif traité alors qu'un autre détachement a saisi 17 kg de la même matière à El Oued, indique lundi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'ANP a appréhendé, le 08 octobre 2017 à Ain Témouchent (2ème Région militaire), six (06) narcotrafiquants et saisi 45 kilogrammes de kif traité, tandis qu'un autre détachement a saisi, à El Oued (4ème Région militaire), une autre quantité de la même matière s'élevant à 17 kilogrammes", précise la même source.

A Tamanrasset et In Guezzam (6ème Région militaire), des détachements de l'ANP "ont saisi sept (07) véhicules tout-terrain, 11,62 tonnes de denrées alimentaires, des produits pharmaceutiques et divers outils d'orpaillage, tandis que des éléments de la Gendarmerie Nationale ont saisi 1530 comprimés psychotropes à Béchar(3ème Région militaire)".

Par ailleurs, des unités de Garde-côtes "ont déjoué, à Ain Témouchent et Mostaganem (2ème Région militaire), deux tentatives d'émigration clandestine de 21 personnes à bord d'embarcations pneumatiques alors que 57 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été interceptés à In Guezzam, Aïn Témouchent, Béchar, Adrar et Ouargla", souligne le communiqué du MDN.

T. A.

Bangladesh

Le bilan du naufrage des réfugiés rohingyas passe à 12 morts

Au moins 12 personnes sont mortes et des dizaines sont portées disparues après le naufrage d'un bateau transportant des Rohingyas fuyant la Birmanie vers le Bangladesh, ont annoncé lundi les garde-côtes du Bangladesh.

Le précédent bilan communiqué par la même source s'élevait à au moins deux personnes et de nombreux disparus, dimanche soir, lors du naufrage près de la côte du Bangladesh, du bateau chargé de Rohingyas qui fuyaient les persécutions et violences qui les ciblent en tant que minorité musulmane de Birmanie, selon des officiels bangladais.

Selon des responsables des garde-frontières et des garde-côtes, environ une centaine de personnes étaient à bord du navire lorsqu'il a coulé à l'embouchure de la rivière Naf qui sépare la Birmanie et le Bangladesh.

T. I.